

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



29° : ALGER
34° : TAMANRASSET p. 2

Mercredi 24 Septembre 2014 - 29 Dhu al-Qidah 1435- N° 732 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

KIDNAPPING DU RESSORTISSANT FRANÇAIS **L'opération de recherche «toujours en cours» (MDN)**

L'opération de recherche engagée par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP), suite au kidnapping du ressortissant français, est «toujours en cours» dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué mardi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «L'opération de rassise et de recherche, toujours en cours, a été déclenchée par les forces de l'ANP suite au kidnapping d'un ressortissant étranger», a-t-on précisé de même source.

[Suite en page 24](#)

Un enlèvement et des interrogations...

L'enlèvement du touriste français en Kabylie vise à porter un coup aux efforts déployés par l'Algérie en matière de lutte antiterroriste, mais aussi en sa qualité de pays exportateur de paix et de sécurité et faiseur de réconciliation nationale. Le kidnapping du touriste français intervient au moment où la diplomatie algérienne brille de mille feux par son efficacité et sa clairvoyance. Une diplomatie de plus en plus audible, écoutée et respectée de par le monde !

[Page 24](#)

CONFÉRENCE, HIER, AU FORUM DE DK NEWS

Changements climatiques

LA NÉCESSITÉ DE TROUVER DES SOLUTIONS IMMÉDIATES



Le réchauffement du climat ne fait aucun doute et est désormais attesté par l'augmentation observée des températures moyennes de l'air et de l'océan, la fonte généralisée de la neige et de la glace et l'augmentation du niveau moyen de la mer, a indiqué, hier, le directeur du Centre de climatologie, M. Djamel Bouchefr. La hausse des températures moyennes à la

surface du globe est la première conséquence attendue et constatée des émissions massives de gaz à effet de serre. Or, les relevés météo enregistrent des anomalies positives de températures qui se confirment d'année en année par rapport aux températures enregistrées depuis le milieu du XIX^e siècle, a-t-il ajouté, lors du forum du quotidien DK News.

[Pages 6-7](#)

DE NOUVELLES LOIS POUR LUTTER CONTRE LA VIOLENCE DANS LES STADES

M. HAMID GRINE :
«Le professionnalisme des journalistes de la presse publique doit être complété par davantage de punch»

[Page 3](#)

SANTÉ

**Prévenir les accidents de football...
... Et de course d'endurance**

[Pages 12-13](#)

INDUSTRIE

Coup d'envoi du Salon international «Alger industries 2014»

[Page 9](#)

FOOTBALL

**LE PRÉSIDENT DE LA FEF, DJAMEL ALLAM
«L'Algérie en pole position pour organiser la CAN-2017»**

[Page 22](#)

SOCIÉTÉ

25 300 affaires d'atteinte à l'environnement traitées par la Gendarmerie nationale depuis 2011

[Page 11](#)

Météo



Régions Nord : 29° à Alger

Temps partiellement voilé devenant progressivement nuageux notamment vers les régions Est en fin de journée avec activité pluviaux-orageuses vers les Hauts plateaux et les Aurès.

Les vents seront modérés.

Régions Sud : 34° à Tamanrasset

Temps nuageux vers le Sud-Ouest avec localement activité pluviaux-orageuse.

Ailleurs temps généralement ensoleillé.

Les vents seront modérés avec localement brume de sable.

RESSOURCES EN EAU

Necib demain à Khenchela

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera demain jeudi 25 septembre une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Khenchela.



LES 28 ET 29 SEPTEMBRE AU PALAIS DES NATIONS Conférence nationale des cadres de la Jeunesse



Le ministère de la Jeunesse organise les 28 et 29 septembre au Palais des nations (Club des Pins), la conférence nationale des cadres de la jeunesse.

CE SOIR AU TNA

Avant-première de la pièce «Had Elila fiha chek»

La dernière production du théâtre national algérien «Had Elila Fiha Chek», mise en scène par Ahmed Khoudi, sera présentée en avant-première ce soir à partir de 18h à la salle du TNA Mahieddine Bechtaoui.



CE MATIN À 11H

Le président de la FNT Amar Takdjout invité du Forum d'El Wassat

Le président de la Fédération nationale de textile (FNT), affiliée à l'Ugta, M. Amar Takdjout, sera l'invité ce matin à 11h du Forum du quotidien *El Wassat* sis, 5, rue Branly El Mouradia, Alger.



DEMAIN À L'UNIVERSITÉ ALGER 3

Conférence «Le Japon Moderne dans l'Histoire du Monde»

Le Pr. Shinichi Kitaoka, professeur émérite de l'université de Tokyo, ancien Ambassadeur du Japon auprès des Nations unies et Président par intérim du groupe de Conseil auprès du Premier ministre sur la réforme du cadre légal de la sécurité nationale, animera demain jeudi 25 septembre à 10h30 à l'université Alger 3 une conférence sur «Le Japon Moderne dans l'Histoire du Monde».

DIMANCHE À ALGER

Rencontre d'affaires algéro-canadienne

Une rencontre entre hommes d'affaires algériens et canadiens sera organisée dimanche prochain à Alger par la Confédération des industriels et producteurs algériens (Cipa), apprend-on auprès de cette organisation patronale. Organisée en collaboration entre la Cipa et le cabinet de consulting canadien «Blackstone», cette manifestation économique s'étalera sur quatre jours et axera ses travaux sur le partenariat, l'expertise et le développement. Elle constituera, selon les organisateurs, une plate-forme de mise en relation d'affaires (B to B) entre les opérateurs des deux pays. La rencontre réunira notamment des acteurs du secteur de l'agriculture, l'industrie agroalimentaire, l'industrie et la mécanique de précision, le BTP, l'environnement, les énergies renouvelables, les télécommunications et la formation professionnelle, souligne encore la même source. La mission du cabinet de consulting Blackstone, consiste à aider les clients des secteurs public et privé et dans la conception et la mise en œuvre des projets et programmes.



Horaires des prières

Mardi 28 Dhu Al-Qi'dah 1435

	Max	Min
Alger	29	20°
Oran	25°	20°
Annaba	30°	21°
Béjaïa	29°	20°
Tamanrasset	34°	18°



APN

Débat du projet de loi sur les mutuelles sociales

L'Assemblée populaire nationale (APN) a décidé de la tenue aujourd'hui d'une séance plénière consacrée à l'examen du projet de loi sur les mutuelles sociales, a indiqué lundi un communiqué de l'Assemblée. Une autre séance plénière consacrée aux questions orales sera tenue demain jeudi, ajoute la même source. A noter que les députés de l'APN avaient adopté lundi, lors d'une séance plénière, la liste des neuf vice-présidents. Il s'agit de Azeddine Boutaleb, Mouad Bouchareb, Zihra Belatoui, Djilali Kniber, Djamel Bouras, Amel Daroua, Ali Hamel, et Abdelkrim Chenini et Mahmoud Sassi.



CAACI

M. Marko Ackermann nouveau DG

A l'occasion de la nomination du nouveau directeur général de la chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie M. Marko Ackermann, l'AHK organise une conférence de presse jeudi 9 octobre à 10h en son siège sis 11, rue Mohamed Khoudi, El Biar, Alger.



CE MATIN À LA SAFEX

Inauguration du 8^e SIVI

Le 8^e Salon international du véhicule industriel et utilitaire sera inauguré ce matin à 11h au Palais des Expositions, Pins Maritimes, Alger.



CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA Conférence sur la permanence durant l'Aïd

En prévision de l'Aïd El Adha, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à 10h en son siège sis au 40/42, rue Larbi Ben M'hidi, Alger, une conférence qui portera sur le programme de permanence durant les jours l'aïd El Adha.



M. HAMID GRINE :

«Le professionnalisme des journalistes de la presse publique doit être complété par davantage de punch»

●Le siège de la direction-Est de l'APS, à Constantine, bientôt transféré au centre-ville

Les journalistes de la presse publique dont le professionnalisme n'est pas mis en cause, doivent se «décomplexer» et avoir davantage de «punch», a estimé mardi à Constantine, le ministre de la Communication, Hamid Grine.

«Il n'y a pas de censure, mais plutôt de l'autocensure dans les esprits de nombreux journalistes exerçant dans les médias publics», a indiqué le ministre qui a imaginé ses propos en soulignant qu'un «boxeur poids lourds ne doit pas boxer comme un poids plume». Il est évidant de constater, a ajouté en substance M. Grine au cours d'une rencontre au siège du quotidien *An-Nasra* qui a organisé un forum exceptionnel, que des journalistes affirmés de la presse privée, parfois de grandes plumes, demandent à intégrer la presse publique qui jouit de considération et qui offre des salaires convenables et la sécurité de l'emploi.

Le ministre de la Communication a par ailleurs insisté sur l'objectivité qui a présidé, malgré ce qui a pu être écrit, à la dé-



signature (bien désignation) de M. Miloud Chorfi à la tête de l'autorité de régulation de l'audiovisuel.

Une autorité, a-t-il rappelé, constituée de neuf (bien neuf) membres nommés par décret présidentiel.

S'agissant de l'autorité de régulation de la presse écrite, M. Grine a souligné que son élection et son installation dépendent des journalistes eux-mêmes qui doivent préalablement être recensés et identifiés au moyen de la carte professionnelle qui

leur sera délivrée sur présentation d'un dossier. Cela devrait se faire dans 3 ou 4 mois, peut-être dans 7 ou 8 mois, voire un peu plus mais «nous n'attendrons pas indéfiniment», d'autant que la sous-commission actuellement chargée de cette carte de journaliste sera suivie d'une «commission permanente qui demeurerait ouverte».

La balle est, en fait, «dans le camp des journalistes qui doivent hâter la formalisation de leur dossier auprès de l'actuelle sous-commission», a conclu le ministre à ce propos, après avoir affirmé qu'il n'existe, au ministère de la Communication, aucune volonté de distinction entre presse publique et presse privée.

Le forum d'*An-Nasra* donné lieu à la signature, en présence du ministre et de la Communication et de la délégation qui l'accompagne, d'une convention entre le quotidien et une école privée en vue de la formation des journalistes en langue anglaise.

M. Hamid Grine devait rejoindre, aussitôt après cette rencontre, la wilaya d'Oum El Bouaghi pour une visite de travail.

TÉLÉVISION

La station régionale de Constantine sera réhabilitée d'ici 2015

La station régionale de Constantine de l'Etablissement public de télévision (Eptv) sera réhabilitée et mise à niveau en prévision de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a annoncé, Hamid Grine. Un «important» programme de mise à

niveau des locaux de cette station sera lancé dans le cadre de la manifestation culturelle que Constantine s'apprête à abriter en 2015, a précisé le ministre.

M. Grine qui était accompagné, au cours de cette visite, des directeurs généraux de l'Eptv, Toufik Khelladi, de TDA, Ab-

delmalek Houyou, de la Radio nationale, Chaâbane Lounakel, et de l'APS, Hamid Kacha, a ajouté, en substance, que la télévision reflète l'image de l'Algérie et doit, à ce titre, se montrer sous son plus beau jour lorsque les invités de l'Algérie visiteront ses installa-

tions à Constantine.

Le ministre qui inspectait plusieurs structures relevant de son secteur, a tenu à saluer les efforts déployés par le wali, M. Hocine Ouadah, pour la concrétisation de ce projet de réhabilitation.

MOSTAGANEM

M. Ghoul insiste sur la complémentarité entre les différents modes de transport

Le ministre des Transports, M. Amar Ghoul a insisté, lundi à Mostaganem, sur la nécessité de trouver une complémentarité et une coordination entre les différents modes de transport (aérien, maritime, ferroviaire et terrestre).

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que Mostaganem a bénéficié dans le cadre du programme du président de la République M. Abdelaziz Bouteflika de grands projets qui nécessitent davantage d'encadrement et d'achèvement de leurs études.

M. Amar Ghoul a également mis l'accent sur la nécessité d'adopter une vision futuriste dans les projets dont ceux du troisième bassin du port, de l'aéroport, de la voie ferrée, du tramway et du transport urbain collectif.

Concernant le projet d'extension du port de Mostaganem par l'ajout d'un troisième bassin, le ministre a souligné que ce bassin doit être réservé exclusivement aux containers pour augmenter la capacité d'accueil.

Il a aussi recommandé le transfert des pêcheurs du port commercial vers celui de la pêche et de plaisance de Salamandre après sa dotation de toutes les commodités nécessaires, déclarant qu'une gare maritime au deuxième bassin s'avère plus qu'une nécessité.

D'autre part, le ministre a insisté sur le raccordement du port de Mostaganem à la voie ferrée pour faciliter l'opération de

transport des marchandises et celui des deux ports précités avec l'élaboration d'une étude de protection du littoral.

S'agissant du projet du tramway de Mostaganem, il a instruit l'actualisation des études d'extension surtout celle de la première ligne longue de 12,2 kilomètres devant desservir plusieurs directions à travers la ville. Le projet du tramway de Mostaganem prévoit deux lignes d'une longueur globale de 14,2 km et 24 stations. La première reliera la localité de Salamandre au pôle universitaire de Kharouba passant par plusieurs quartiers dont le centre-ville.

La deuxième ligne devra relier l'ancienne gare ferroviaire à la nouvelle gare routière de transport de voyageurs située dans la cité 5-Juillet.

Ce projet devra générer 1.000 postes d'emploi en phase de réalisation et 500 emplois permanents en phase d'exploitation. Ce moyen moderne de transport qui disposerait de 25 wagons pourra transporter 5.000 voyageurs à l'heure, selon les explications fournies.

La gare routière de Mostaganem, le ministre a insisté sur la maintenance, le bon fonctionnement des structures et l'amélioration des prestations, tout en soulignant que le contrat avec la société de gestion de cette gare peut être résilié si elle ne respectait pas ces conditions.

M. Amar Ghoul a inspecté le projet de piste aéropotuaire de Mostaganem et a recommandé de procéder d'ores et déjà aux études dans le cadre d'une vision concevant

une utilisation illimitée, adaptée à un aéroport répondant à toutes les normes.

En visitant l'entreprise de transport urbain et suburbain de Mostaganem, il a mis l'accent sur une bonne gestion commerciale et économique afin d'éviter la faillite.

Par la même occasion, le ministre a exhorté les responsables des chantiers du secteur des transports à coordonner les actions avec les pouvoirs locaux pour lever les obstacles entravant la bonne marche des projets, faisant allusion au projet de raccordement ferroviaire de Mostaganem à la wilaya de Relizane dont les études sont en cours.

Un délai a été accordé au bureau d'études pour le choix du tronçon et la modernisation de la ligne Mostaganem-Mohammadia pour devenir à l'avenir un dédoublement de la ligne électrifiée. Le ministre a insisté sur la nécessité d'une grande complémentarité entre les wilayas de Mostaganem et Oran pour ce qui est de la nouvelle ligne ferroviaire Mostaganem-Hassi Mefrouwah vers Oran puis Aïn Témouchent, évoquant la possibilité de création de zones industrielles, de stations logistiques devant insuffler une dynamique économique pour les wilayas précitées.

En outre, le ministre des Transports s'est enquis de la situation d'autres projets relevant de son secteur à l'instar de l'école technique de formation et d'entraînement marin, de conformité du quai "Maghreb" au port de Mostaganem et du port de plaisance de Salamandre.

LUTTE CONTRE LA CONSOMMATION EXCESSIVE DE MÉDICAMENTS Quelle ordonnance ?

Le ministre du Travail, l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi a annoncé, mardi à Mascara, la constitution prochaine d'une cellule de réflexion sur les moyens de lutte contre la consommation excessive de médicaments.

Dans un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué que cette cellule sera constituée conjointement avec le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière et la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas).

M. Mohamed El Ghazi a souligné, dans ce sens, que la consommation excessive de médicaments par les assurés et ayant droit cause des pertes à la Cnas qui se chiffrent à des milliards, faisant remarquer que des tonnes de médicaments non utilisés sont jetées chaque année.

Le ministre a ajouté qu'une telle situation ne doit pas durer, d'où le recours à une cellule de réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour y faire face, à commencer par la sensibilisation des praticiens à ne prescrire que les médicaments nécessaires. D'autres mesures seront prises pour assurer la bonne marche du système de sécurité sociale, son équilibre financier et des prestations de qualité aux assurés.

M. El Ghazi a affirmé, d'autre part, que son département ministériel poursuit son action de facilitation des procédures administratives et d'allègement des dossiers, notamment pour ceux admis à la retraite, en plus de la généralisation de la carte «Chiffa», l'ouverture de bureaux de l'agence d'emploi et des inspections du travail dans les grandes villes et autres procédures visant à améliorer les prestations destinées aux citoyens.

Lors de sa visite dans la wilaya, le ministre a inauguré un siège de l'inspection du travail et ouvert un siège de l'agence Cnas de Mascara et deux centres payeurs de cette caisse à Tighennif et Ghriss ayant tous les trois fait l'objet de mise à niveau.

Il a également posé la première pierre du projet d'extension du siège de l'agence de wilaya de l'emploi dont la réception est prévue au courant du deuxième trimestre de l'année prochaine.

En outre, le ministre a inauguré deux centres payeurs de la Cnas à Mohammadia et Sig, avant de visiter une exposition sur les micro-entreprises initiée par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et de présider une cérémonie de remise de décisions de crédits financiers au titre de l'Ansej et de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnas), de clés de dix tracteurs et véhicules chantiers à des bénéficiaires des deux dispositifs et de dix arrêtés d'aides du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (Fnpos) pour l'accès au logement public aidé (LPA), le logement social participatif (LSP) et l'habitat rural. Dans la commune de Ghriss, le ministre a rendu visite à une micro-entreprise spécialisée dans la production de la semoule employant 22 travailleurs, créée dans le cadre de l'Ansej.

ALGÉRIE - TURQUIE M. Lamamra rencontre le président Erdogan à New York

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a rencontré lundi à New York, le président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, auquel il a renouvelé les félicitations du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour sa réélection récente à la magistrature suprême de son pays.

L'entretien a été l'occasion d'un échange sur les perspectives de renforcement de la coopération et du partenariat entre l'Algérie et la Turquie.

ALGÉRIE - AFRIQUE L'Algérie participe à Nouakchott à deux réunions parlementaires régionales sur les instruments juridiques de l'UA

L'Algérie participera du 24 au 26 septembre à Nouakchott (Mauritanie) à deux réunions parlementaires régionales sur «la promotion, la ratification et l'approbation des instruments juridiques de l'Union africaine (UA)» et «la promotion et la ratification des instruments juridiques de l'UA», a indiqué mardi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

La première rencontre régionale organisée par le parlement africain et à laquelle participera une délégation de l'APN vise «à sensibiliser et à renforcer les capacités des parlements d'Afrique du Nord et d'Afrique centrale en matière de ratification des instruments qui constituent la base de l'architecture africaine de la gouvernance notamment la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance», précise la même source.

La délégation participant à cette réunion se compose du président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), du vice-président de la commission de la justice et des droits de l'homme au parlement africain, Mohamed Kidi, du député et membre permanent du parlement africain Djamel Bouras et de la députée et membre du parlement africain Habiba Behloul, ajoute le communiqué.

La seconde réunion tend à «renforcer les capacités des parlements concernés en matière de ratification des instruments juridiques de l'UA notamment ceux relatifs à l'architecture africaine de la gouvernance», souligne la même source.

La délégation participant à cette rencontre est composée du président de la commission des finances et du budget, Zebar Rabah et du président de la commission de la jeunesse, des sports et de l'action associative, Abdelkrim Djenati, conclut le communiqué.

ALGÉRIE - ETATS-UNIS - LIBYE Les efforts de l'Algérie pour encourager un dialogue inter libyen salués à New York

Les participants à une réunion restreinte organisée lundi à New York par le Département d'Etat américain ont salué les efforts des pays voisins de la Libye et l'initiative algérienne visant l'encouragement d'un dialogue inter libyen et une réconciliation nationale.

Dans un communiqué sanctionnant les travaux de cette réunion restreinte à laquelle a pris part le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, les participants ont «salué les efforts des pays voisins de la Libye et plus particulièrement l'initiative algérienne d'inviter dans les meilleurs délais possibles, les leaders libyens et les représentants des différentes forces politiques en présence, à participer à un dialogue devant mener à la réconciliation nationale».

Cette réunion restreinte a vu la participation de représentants des Etats-Unis, de l'Algérie, la Libye, l'Egypte, le Qatar, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Arabie Saoudite, l'Espagne, la Tunisie, la Turquie, les Emirats arabes unis et le Royaume Uni, de l'Union européenne et des Nations Unies.

ALGÉRIE - NATIONS UNIES 69ème AG des Nations Unies: M. Lamamra s'entretient avec plusieurs de ses homologues à New York

M. Lamamra s'est ainsi entretenu avec le ministre des Affaires étrangères de la Corée du Nord, M. Ri Su Yong, qui lui a présenté ses félicitations pour la qualité de l'organisation du sommet des pays non alignés, tenu cette année en Algérie.

Les deux responsables ont également réitéré la volonté de l'Algérie et de la Corée du Nord de renforcer leur coopération bilatérale dans divers domaines, et ont convenu qu'une délégation de cadres algériens, issus notamment des secteurs techniques, se déplacera à Pyongyang pour renforcer les échanges bilatéraux.

Le chef de la diplomatie algérienne s'est entretenu, par ailleurs, avec le ministre des Affaires étrangères du Luxembourg, M. Jean Asselborn, qui a saisi cette occasion pour saluer le rôle de médiation que joue l'Algérie pour stabiliser la situation notamment au Mali, en Libye et au Sahel.

De son côté, le ministre

finlandais des Affaires étrangères, M. Eriki Tuomioja, a lui aussi exprimé, lors d'un entretien avec M. Lamamra, son intérêt de connaître davantage la démarche algé-

rienne pour renforcer la paix et la sécurité dans tout le Nord de l'Afrique.

Par ailleurs, M. Lamamra a rencontré son homologue jordanien, Nasser Judeh,

avec qui il a parlé de la situation dans le monde arabe et de la récente agression de Ghaza par l'occupant israélien. M. Lamamra s'est également entretenu avec le ministre des Affaires étrangères de Cuba, Bruno Rodriguez Parrilla, sur des questions internationales d'intérêt commun, ainsi que sur le rôle de l'Algérie et de Cuba dans le mouvement des non alignés.

Le chef de la diplomatie algérienne s'est également entretenu avec le ministre des Affaires étrangères du Kazakhstan, Erlan Idrissov, et a convenu avec lui de renforcer la coopération entre les deux pays.

La lutte contre le terrorisme international et la question du Sahara occidental ont également été évoquées lors de ses entretiens.

M. Lamamra est arrivé samedi soir à New York pour prendre part à la 69ème session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.



ALGÉRIE - USA Sonelgaz et General Electric lancent une initiative pour l'entrepreneuriat en Algérie

Le groupe Sonelgaz et l'américain General Electric (GE) ont lancé mardi à Alger une initiative novatrice visant à promouvoir l'entrepreneuriat et la sous-traitance dans le domaine de l'électricité en Algérie.

L'initiative a été lancée lors d'une cérémonie à laquelle ont assisté M. Abdessalam Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des mines, M. Ahmed Messili, secrétaire général du ministère de l'Energie, et MM. Noureddine Bouterfa et Jeffrey Immet, respectivement P-DG de Sonelgaz et de GE.

Dénommée «industrie et développement de l'entrepreneuriat en Algérie» (Idea), le programme permettra d'identifier et d'accompagner des fournisseurs locaux qui vont constituer la chaîne d'approvisionnement de la nouvelle usine de production de turbines à gaz que les deux groupes vont développer en partenariat à Aïn Yagout (Batna).

Sonelgaz et GE avaient donné, lundi dernier à Batna, le coup d'envoi de la construction de cette usine d'équipements électriques, qui devrait générer deux gigawatts (GW) annuellement pour satisfaire la demande nationale en électricité.

Le lancement de Idea fait suite à l'accord de joint-venture signé début 2014 entre GE et le groupe algérien.

Intervenant lors de cette cérémonie, M. Bouchouareb a relevé que l'engagement de GE en Algérie répondait, à la fois, «à la triple ambition de faire rayonner l'industrie algérienne au-delà de ses frontières, de développer l'emploi et la chaîne de valeurs locales et de s'engager dans une démarche de partenariat à long terme».

«Nous ambitionnons de développer une industrie moderne et compétitive, nous ne voulons pas faire de notre pays celui de main-d'œuvre low cost ou le transformer en plateforme de délocalisation des activités en quête d'une ressource humaine à bas prix», a-t-il tenu à préciser.

Aujourd'hui, a-t-il poursuivi, «nous ne visons plus seulement la localisation d'emplois sur le territoire national, mais des partenariats gagnant-gagnant avec des transferts de technologie et de savoir-faire à la clé».

Le ministre de l'Energie, M. Youcef Yousfi, a rencontré successivement, mardi à Vienne (Autriche), deux hauts responsables argentin et russe avec lesquels il a évoqué la coopération bilatérale dans le secteur de l'énergie. Ces deux rencontres se sont tenues en marge des travaux de la 58ème conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique qui se tient dans la capitale autrichienne. M. Yousfi s'est entretenu avec le ministre argentin de la Planification fédérale, M. Julio Miguel de Vido, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie qui a précisé que les deux parties ont relevé l'excellence des relations bilatérales

ENERGIE M. Yousfi rencontre à Vienne des responsables argentin et russe

et la nécessité de les approfondir. A cet effet, il a été procédé à la signature de deux accords bilatéraux. Il s'agit d'un accord entre le Commissariat algérien à l'énergie atomique (COMENA) et son homologue argentin (Cnea) sur l'utili-

lisation pacifique de l'énergie nucléaire. Le deuxième document paraphé porte sur un accord entre le Comema et l'Autorité Réglementaire Nucléaire de l'Argentine (ARN) sur la coopération dans le domaine réglementaire.

Par ailleurs, M. Yousfi a rencontré le président de l'agence atomique russe «Rosatom», M. S. Kirienko, avec qui il a passé en revue la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Russie dans le domaine nucléaire. De nouveaux axes de coopération ont été identifiés pour la mise en œuvre de l'accord bilatéral de coopération signé début septembre à Alger.

APS

MÈRE-ENFANT

L'Algérie a réussi à réaliser des programmes assurant des services performants

L'Algérie a réussi à réaliser des programmes assurant des services performants et ajustés aux besoins sociaux des mères et des enfants, notamment les plus vulnérables, a indiqué mardi à New York la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mounia Meslem Si Amer.

«Aujourd'hui, l'Algérie a réussi, grâce à une forte volonté politique, à réaliser des programmes assurant des services performants et ajustés aux besoins sociaux des mères et des enfants, notamment les plus vulnérables», a dit la ministre lors de la rencontre des premières Dames d'Afrique sur la santé maternelle et néonatale au-delà de 2014.

La ministre a précisé à ce titre que l'Algérie souscrivait «aux différents engagements internationaux, notamment au niveau africain, considère que la santé maternelle et infantile constitue un indicateur clé d'un système de santé fonctionnelle, de justice sociale et de qualité de vie».

Mettant en exergue les efforts de l'Etat pour améliorer les conditions de vie des femmes, des enfants et des jeunes, Mme Meslem, a rappelé que les programmes mis en œuvre par l'Algérie durant les vingt dernières années, avaient visé l'accessibilité et l'amélioration de la qualité des services de santé et d'éducation. «L'intégration de la planification familiale aux soins de santé primaire a été renforcée et prend en charge d'autres types d'affections, à l'instar des maladies sexuellement transmissibles comme le sida, des infertilités et du dépistage des cancers génitaux, sans oublier la lutte contre la mortalité maternelle et infantile et la réduction de l'impact de la violence sur la santé des femmes et des enfants», a expliqué la ministre lors de cette rencontre tenue en marge de la 69^e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

M. Meslem a rappelé ainsi que grâce à ces efforts, l'Algérie avait réussi à atteindre la plupart des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) bien avant l'échéance de 2015 et s'achemine vers la réalisation de l'objectif lié à la réduction de la mortalité maternelle. De telles avancées ont permis à l'Algérie d'atteindre, avant l'échéance fixée, la plupart des OMD, lui valant ainsi d'être sélectionné par les Nations

Unies pour entreprendre des consultations nationales sur l'agenda pour le développement post 2015, a-t-elle dit. Au plan régional, la ministre a affirmé que «le moment est venu pour donner à la réduction de la morbidité et mortalité néonatale le haut degré de priorité qu'elle requière en intégrant, comme le propose la position commune de l'Union africaine, la santé reproductive et celle des adolescents dans l'agenda sur le développement durable post 2015».

M. Yousfi et son homologue américain évoquent la coopération dans l'énergie

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, et le secrétaire américain à l'Energie, Ernest Moniz, ont abordé, lundi à Vienne, l'ensemble des questions relatives à la coopération bilatérale entre l'Algérie et les Etats-Unis dans le domaine de l'énergie ainsi que les perspectives de leur renforcement. Les deux ministres se sont rencontrés en marge de la 58^e session ordi-

naire de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) qui se tient depuis lundi à Vienne. Outre les questions relatives à l'exploitation et à la commercialisation du gaz et du pétrole, «les deux ministres ont particulièrement exploré les voies et moyens d'approfondir la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire notamment dans la

MINISTÈRE DE LA SANTÉ-GENERAL ELECTRIC SIGNATURE D'UN ACCORD POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES DE SANTÉ

Un accord stratégique pour le développement durable des systèmes de santé en Algérie a été signé mardi à Alger entre le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et General Electric (GE).

L'accord, signé au siège du ministère, est le premier du genre et vise à «soutenir la modernisation du système de santé en Algérie», a-t-on indiqué lors de cette cérémonie présidée par le ministre du secteur, Abdelmalek Boudiaf et le Président-directeur général de GE, Jeffrey Immelt. Il s'agit d'un accord qui fournit un «cadre de partenariat et de collaboration stratégique dans les domaines de la modernisation des infrastructures, du développement des capacités de l'optimisation des services d'urgence et de la sensibilisation aux questions de santé», a-t-on ajouté.

L'accord qui s'appuie sur plus de 40 ans d'engagement de la part de GE en tant que «partenaire stratégique» dans le développement socio-économique de l'Algérie, s'inscrit dans le Plan quinquennal du gouvernement, a-t-on expliqué, soulignant en outre qu'il vise à apporter des «solutions avancées dans un certain nombre de domaines prioritaires dans le secteur de la santé».

Les domaines ciblés par cet accord



sont notamment la collaboration avec le ministère de tutelle pour la prestation de services de formation, de gestion hospitalière et de maintenance des équipements médicaux, le programme d'optimisation des services d'urgence des centres hospitaliers universitaires, le programme de formation destiné aux administrateurs de systèmes de santé et le lancement du programme de formation et de sensibilisation aux questions de santé.

Dans une déclaration à l'issue de la signature de cet accord, M. Boudiaf a indiqué qu'il s'agissait d'une «grande expérience» de gestion dans la mise à n-

veau des urgences des Centres hospitalo-universitaires (CHU) du grand Alger, en attendant d'autres CHU à travers le territoire national. De son côté, le P-dg de GE a réaffirmé la «dédétermination» de son entreprise d'accompagner le ministère dans ses projets, saluant aussi la vision du ministère en termes d'amélioration des structures de santé.

Immelt a en outre mis l'accent sur le partenariat avec le ministère dans le cadre de la formation, du développement et de l'expertise ainsi que la maintenance et la formation des cadres algériens.

ALGÉRIE-JAPON

M. Tebboune et l'ambassadeur japonais examinent la promotion de la coopération bilatérale dans le domaine du bâtiment

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelladjid Tebboune, a examiné, lundi à Alger avec l'ambassadeur du Japon à Alger, Tsukasa Kawada, les moyens de renforcer les relations entre l'Algérie et le Japon dans le domaine du Bâtiment, a indiqué lundi un communiqué du ministère. La rencontre a permis aux deux parties «d'échanger les vues sur les moyens de développer les relations algéro-nippones dans le domaine du Bâtiment et des équipements publics», souligne le communiqué. La rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite d'adieu effectuée par M. Kawada au terme de sa mis-

sion à Alger, au cours de laquelle «il a adressé ses remerciements au Gouvernement algérien et salué ses efforts constants pour renforcer la coopération et le partenariat».

Pour sa part, M. Tebboune s'est dit «satisfait du niveau exceptionnel» des relations bilatérales, notamment dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme, à travers le transfert des nouvelles technologies et en tirant profit de l'expérience du Japon en matière des systèmes parasismiques, outre la garantie de l'encadrement dans toutes les professions liées au domaine du Bâtiment, a ajouté la même source.

SIGNATURE DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LE PARTENARIAT NATIONAL AU YÉMEN L'Algérie exprime sa satisfaction

L'Algérie a exprimé, mardi, sa satisfaction suite à la signature par les toutes les parties politiques au Yémen de l'«accord pour la paix et le partenariat national», affirmant son soutien et son appui aux efforts consentis pour le parachèvement du processus de transition démocratique en cours dans ce pays. «L'Algérie a appris avec satisfaction la signature par toutes les parties politiques au Yémen frère de l'accord pour la paix et le partenariat national sous les auspices des Nations unies», a indiqué dans une déclaration à l'APS le porte-parole du ministère des Affaires

étrangères Abdelaziz Benali Chérif, affirmant que cet accord contribuera à «mettre fin à l'effusion de sang et à la cessation des hostilités». L'Algérie, a-t-il dit, «salue l'entente entre toutes les forces politiques sur la nécessité d'aller vers la paix, le dialogue et le partenariat pour faire primer les intérêts supérieurs du peuple yéménite sur la base de la conférence du dialogue national et de l'initiative des pays du Golfe». Il a réaffirmé le soutien de l'Algérie aux efforts soutenus du président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi pour le parachèvement du processus de tran-

sition démocratique en cours pour concréteriser les attentes et aspirations du peuple yéménite frère en termes de développement, de sécurité et de stabilité. L'accord pour la paix et le partenariat national signé le 21 septembre entre le gouvernement yéménite et le mouvement houthi et parainné par les nations unies met fin à plusieurs jours d'affrontements dans le nord-ouest de Sanaa. Il prévoit une cessation des hostilités, la formation d'un gouvernement national de compétences qui devra s'atteler notamment sur la mise en œuvre des réformes économiques.

tion entre l'Algérie et la France dans le domaine nucléaire, et ce, notamment pour les questions relatives à la formation. À l'occasion de cette rencontre, il a été procédé aux paraphes d'un accord de coopération scientifique et technique dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

APS

M. BOUCHERF DJAMEL, DIRECTEUR AU CENTRE CLIMATOLOGIQUE NATIONAL (OFFICE NATIONAL MÉTÉOROLOGIE) ET LE P^RHAMOU DJELIT, DIRECTEUR DE RECHERCHE DU CENTRE DE RECHERCHE EN ASTROLOGIE, ASTROPHYSIQUE ET GÉOLOGIE (CRAAG), INVITÉS, HIER, DU FORUM DE DK NEWS

Pas de lien entre climatologie et séismité

Said Abjaoui

Dès qu'on approche la climatologie, on fait référence aux alertes contenues dans les «BRO» envoyées à titre d'information ou plutôt d'avertissement. Les commandants de bateaux, les pêcheurs, les pilotes d'avions ne se mettent pas en mouvement sans en prendre bonne note. La climatologie fait partie de notre vie, même en tant que citoyens. La climatologie est donc un facteur très important qui mobilise la vigilance de tous. Ce thème très important dans la vie de tous les gens, ne serait-ce que pour porter un parapluie, a été, hier, l'objet d'une conférence-débat au forum de DK News. Les invités ont été M. Djamel Boucherf, directeur du centre climatologique national et le P^R Hamou Djelit, spécialiste, chercheur en sismologie.

Quelles sont les implications physiques et biologiques de la variabilité du climat sur l'environnement ? Compte tenu que cette variabilité peut provoquer des extrêmes, et afin qu'elle suscite une haute attention, faudrait-il l'approcher sous l'angle de la question humanitaire ?

Le D^r Boucherf, après avoir donné plus qu'un aperçu sur les conditions de la formation des éléments de la climatologie et énuméré les causes et certaines des implications majeures, (la sécheresse, les inondations, par exemple) tous doivent avoir en mémoire les inondations de Bab El Oued, s'est beaucoup appesanti sur la prévention. Il a d'abord souligné que les événements survenus à Bab El Oued ont permis aux pouvoirs publics d'en tirer les leçons et cela est une réalité, compte tenu que les mesures ont été prises à Bouzaréah pour qu'il n'y ait plus une telle accumulation d'eaux de pluie. Mais, bien sûr, la vigilance peut néanmoins être parfaite même si un arsenal de mesures de prévention est mis en place.

Le D^r Boucherf appelle encore les autorités à prendre toutes les mesures d'adaptation pour faire face aux effets néfastes qui découlent des changements climatiques. Le pays est très vulnérable et par conséquent il faudrait mettre en place des mesures de prévention.

Il est d'autant prioritaire de prendre de telles mesures que ces phénomènes graves existent comme possibilité de réunion des facteurs de leur survenance.

Le péril est d'autant grand que peuvent entrer en combinaison ce qui est dû à la nature et ce qui est dû à l'homme. La pollution par exemple est un phénomène vraiment néfaste pour la nature et pour l'homme. Il est institué une amende aux pollueurs mais cela ne règle aucun problème car les grandes entreprises polluantes peuvent continuer à s'acquitter de l'amende tout en ne modifiant pas leurs comportements. Les pays en développement tels que le notre n'ont aucune responsabilité dans l'histoire de la pollution.

Leur mise à égalité avec des pays industrialisés tels les pays développés les pénalise car en quelque sorte, ils n'ont pas consommé leur part de pollution.

Le P^R Hamou Djelit a procédé à une analyse très technique pour arriver à la conclusion qu'il n'y a pas de relation de causalité entre la climatologie et les séismes.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES La nécessité de trouver des solutions immédiates

Le réchauffement du climat ne fait aucun doute et est désormais attesté par l'augmentation observée des températures moyennes de l'air et de l'océan, la fonte généralisée de la neige et de la glace et l'augmentation du niveau moyen de la mer, a indiqué, hier, le directeur du centre de climatologie, Djamel Boucherf.



Ph. : M. Nabil Kaci

Sonia Belaidi

La hausse des températures moyennes à la surface du globe est la première conséquence attendue et constatée des émissions massives de gaz à effet de serre. Or, les relevés météo enregistrent des anomalies positives de température qui se confirment d'années en années par rapport aux températures enregistrées depuis le milieu du XIX^e siècle, a-t-il ajouté, lors du forum du quotidien Dk-News.

Il a aussi mentionné que le changement climatique correspond à une modification durable (de la décennie au million d'années) des paramètres statistiques (paramètres moyens, variabilité) du climat global de la Terre ou de ses divers climats régionaux. Ces changements peuvent être dus à des processus intrinsèques à la Terre, à des influences extérieures ou, plus récemment, aux activités humaines.

Le changement climatique anthropique est le fait des émissions de gaz à effet de serre engendrées par les activités humaines, modifiant la composition de

l'atmosphère de la planète. À cette évolution viennent s'ajouter les variations naturelles du climat, a-t-il noté.

Dans les travaux du GIEC, le terme « changement climatique » fait référence à tout changement dans le temps, qu'il soit dû à la variabilité naturelle ou aux activités humaines. Pour lui, la disparition des glaces d'été en Arctique pourraient avoir lieu avant 2030. Si le « réchauffement climatique » se poursuit, le Groenland perdrat définitivement son manteau de glace au cours du prochain siècle.

« Il est vrai que les conséquences du réchauffement climatique ne sont pas directement perceptibles dans notre vie de tous les jours. Beaucoup pensent que quelques degrés de plus ne peuvent qu'aggraver notre quotidien », a précisé le même spécialiste. Le climat a varié, varie et variera toujours pour des causes naturelles, a souligné le conférencier, précisant que les activités humaines augmentent de façon considérable la concentration atmosphérique de certains gaz, tels les gaz à effet de serre (principalement le CO₂) qui tendent à réchauffer la surface de la Terre, et les aérosols anthropiques, qui tendent à la refroidir.

Il est certain que l'essentiel du réchauffement observé au cours des 50 dernières années soit imputable aux activités humaines. Il est à noter que, si au cours du passé de notre planète, les concentrations de CO₂ dans l'atmosphère, ont connu des variations liées à des phénomènes naturels, ces variations, ont été étalées sur des milliers, voire des millions d'années.

« Les systèmes naturels et humains sont vulnérables à l'évolution du climat en raison de leur capacité d'adaptation limitée », a-t-il encore dit.

Selon lui, certains phénomènes météorologiques extrêmes devraient augmenter en fréquence et/ou en intensité ; leurs conséquences (pertes en vies humaines, dommages matériels...) suivront la même tendance.

Du point de vue humain, il faut s'attendre à des pertes économiques importantes (récoltes moins abondantes...), surtout dans les régions les plus pauvres.

Enfin, il est nécessaire d'élaborer une stratégie et un plan d'action climat à différents horizons (2015-2050), suivant une approche intersectorielle et intégrée aux Plans nationaux de développement.

Les températures enregistrées durant le mois de septembre sont supérieures de 6° à 8° à la normale

El Oued en 2001, risque de se reproduire tous les 3 à 4 ans.

R.Rachedi

Les températures enregistrées durant le mois de septembre 2014 (entre 32° et 36° au Nord et jusqu'à 42° à l'intérieur) sont supérieures de 6° à 8° de la moyenne (entre 26° à 27° sur le littoral et les Hauts plateaux). D'après M. Boucherf, ce phénomène, récurrent, a été vécu en 2004 et en 2006. D'après le climatologue, ces fortes chaleurs sont un indicateur pertinent du changement climatique. « La variabilité qui a un poids important par rapport au changement climatique, les spécificités propres à l'Algérie et les grands changements qui s'opèrent à l'échelle planétaire ont un impact direct sur le réchauffement climatique » a expliqué M. Boucherf.

On risque de revivre les inondations de Bab El Oued tous les 3 à 4 ans

Le directeur du SNM a indiqué hier qu'à cause du réchauffement climatique et de l'augmentation de l'émission des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, les phénomènes et anomalies océaniques ou atmosphériques extrêmes normalement centennales à l'image de celles qui ont provoqué les inondations de Bab

Les systèmes naturels perturbés

Parmi les conséquences dangereuses du changement climatique cité par M. Boucherf, on notera l'augmentation des températures, la retraite des glaciers, la perturbation du cycle gel/dégel dans les hautes latitudes, le déplacement vers les pôles ou en altitude de certaines espèces animales et végétales, la précocité de la floraison des arbres et de la ponte des oiseaux et enfin la fréquence accrue des inondations.

Un Protocole Kyoto 2 pour 2020

Le changement climatique est un problème à long terme, unique et global, qui implique la mobilisation des pays développés et émergents. La réduction de l'émission des gaz à effet de serre implique certes des coûts mais aussi des avantages. Dans ce cadre, le protocole de Kyoto qui vise à lutter contre le changement climatique en réduisant les émissions de gaz carbonique sera consolidé en 2020 avec un nouveau Traité (Kyoto 2) qui sera contraignant même pour tous les pays même ceux émergents à l'image de la Chine et de l'Inde qui font partie des pays les plus pollueurs au monde. Pour rappel, l'Algérie fait partie des premiers pays à avoir ratifié le Protocole de Kyoto en avril 2004.

Des spécialistes mettent en exergue la vulnérabilité de l'Algérie



Des spécialistes en climatologie et géologie ont mis en exergue, mardi à Alger, la vulnérabilité de l'Algérie en matière de changements et perturbations climatiques.

«L'Algérie, de par sa situation géographique et ses caractéristiques environnementales, est fortement affectée par les changements et perturbations climatiques, comme la sécheresse, l'augmentation des températures, la désertification et les inondations», a indiqué, le directeur au centre climatologique national, Djamel Boucherf, au forum du quotidien DK-News.

Le changement climatique est défini par l'ensemble des variabilités et perturbations des conditions météorologiques dans une région donnée, par rapport à une moyenne référentielle. Le climat englobe les paramètres suivants: température, humidité et pression. M. Boucherf

a expliqué que les perturbations climatiques sont induites par deux paramètres, à savoir les facteurs naturels, englobant les variabilités solaires, les cendres volcaniques et le réchauffement de la terre. S'agissant du facteur humain, le spécialiste a cité les effets de serre, la pollution, l'industrie et les aerosols. Parmi les conséquences des changements climatiques sur l'Algérie, l'intervenant a donné comme exemple l'élévation des températures automnales à 33 degrés Celsius, rappelant que la moyenne est de 26 degrés Celsius en cette saison.

Il a aussi cité les fortes pluies et les inondations hivernales ainsi que l'accentuation du phénomène de désertification, comme résultats du changement climatique. Le même spécialiste a insisté sur les dangers des phénomènes extrêmes sur les écosystèmes, la santé des êtres humains, les catastrophes naturelles et le développement économique, souli-

gnant l'importance de trouver des solutions efficaces à ce phénomène.

• Au sujet du lien entre le climat et les séismes, le directeur de recherche du Centre de Recherche en Astrologie, Astrophysique et Géologie (Craag), P' Hamou Djelfi, a relevé qu'il n'y avait aucun rapport entre les deux phénomènes.

Il a ajouté que l'effet des variations des températures est dérisoire relativement aux températures de la croûte et du noyau terrestre et que les tremblements de terre se produisaient aux profondeurs, et ne sont donc pas influencés par les températures externes.

Les deux spécialistes se sont par ailleurs accordés sur l'impératif de trouver un consensus international entre les pays émergents et développés pour réduire les effets de serre et les émissions de gaz carboniques, néfastes pour l'environnement.

APS



Ban Ki-moon appelle le monde à «changer de cap» face à la menace du réchauffement climatique

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a appelé mardi le monde à «changer de cap» devant la menace du réchauffement climatique, à l'ouverture d'un sommet sur le climat à l'ONU auquel participent plus de 120 dirigeants.

«Le changement climatique menace la paix chèrement acquise, la prospérité et les chances de réussite de milliards de personnes», a-t-il lancé depuis la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU à New York.

«Nous devons réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement», a-t-il affirmé. A la fin du siècle, a-t-il ajouté, «nous ne devons pas émettre plus de carbone que notre planète ne peut en absorber». «Il faut fixer un prix pour le carbone», a encore



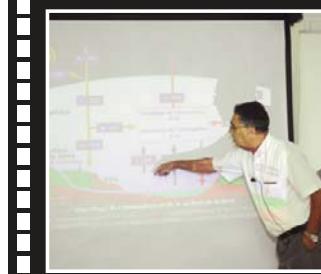
indiqué le secrétaire général. Souignant que «personne n'échappe au changement climatique», il a également

appelé les gouvernements à abonder de 100 milliards de dollars par an le Fonds vert pour le climat, décidé à Copenhague en 2009 mais qui manque cruellement de moyens.

«Je demande à tous les gouvernements de s'engager à conclure un accord universel et significatif sur le climat à Paris en 2015 et de faire tout ce qu'ils peuvent pour limiter la hausse de la température mondiale à moins de 2 degrés Celsius», l'objectif fixé à Copenhague. Ce sommet vise à faciliter un accord contraignant à la Conférence de Paris en 2015, prochaine étape cruciale des négociations sur le climat.

«Je vous demande de faire preuve de leadership», a lancé M. Ban aux dirigeants mondiaux réunis à New York.

APS



M. Khomri plaide pour davantage de structures de proximité pour prévenir la jeunesse contre la violence

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri, a plaidé mardi à Blida pour la réalisation davantage de structures de proximité et de moyens de loisirs pour prévenir la jeunesse contre la violence.

«Le déficit accusé par nos villes en matière de structures sportives et culturelles et de moyens de divertissement, pousse la jeunesse vers la délinquance et la pratique de la violence sous toutes ses formes, particulièrement au niveau des stades», a estimé M. Khomri dans une allocution prononcée à l'ouverture d'un séminaire régional sur «la violence dans les stades», organisé à l'Ecole d'application de la Police de Soumaâ, par la Dgsn, en présence du général-major Abdelghani Hamel, Directeur général de la Sécurité nationale et du ministre du Sport, Mohamed Tahmi, ainsi que de présidents de clubs sportifs et autres personnalités nationales.

Le ministre a fait observer que la réalisation de telles structures se doit d'impliquer la jeunesse dans la création d'activités de proximité et de conditions de son épanouissement et de sa préservation contre la violence.

La lutte contre la violence passe, également, par une application «stricte» de la loi, a souligné le ministre qui a évoqué, à cet égard, les efforts déployés pour la restauration de la paix et de la stabilité pour l'ANP et les forces de sécurité, au titre de la lutte contre le terrorisme.

Le ministre a considéré, à cet égard, que «la lutte contre la violence est une nécessité vitale concernant toute la société», d'où l'importance, a-t-il dit «d'une application rigoureuse de la loi et l'adoption de mesures adéquates, en association avec l'école, la famille, la société civile et le mouvement sportif».

Dans cette optique, le ministère de la Jeunesse a mis en place, selon M. Khomri, une équipe d'experts pour plancher sur ce phénomène (la violence), dont le travail sera élargi à la Dgsn, avec comme feuille de route de faire des propositions de lutte contre la violence.

M. TAHMI L'A ANNONCÉ HIER

De nouvelles lois pour lutter contre la violence dans les stades

Un ensemble de nouvelles lois visant la lutte contre la violence dans les stades seront promulguées, après leur présentation au Conseil du gouvernement, a annoncé mardi à Blida le ministre du Sport, Mohamed Tahmi.

«Parmi ces projets de lois, qui seront présentés, la semaine prochaine, aux autres secteurs pour étude, avant leur soumission au Conseil du gouvernement pour approbation, il existe une disposition interdisant l'entrée au stade, aux jeunes de moins de 17 ans, non accompagnés de leurs parents, et ce dans le but de leur éviter toute implication dans des actes de violence», a indiqué M. Tahmi dans son intervention au séminaire régional initié par la Direction générale de la sécurité nationale, au niveau de l'Ecole d'application de la police de Soumaâ, sur le thème de la violence dans les stades.



Il a souligné, à cet égard, que la recrudescence du phénomène de la violence est devenue préoccupante au point de causer des problèmes de sécurité pour l'Etat et pour le citoyen, voire même de nuire à l'image du sport national.

«D'où la décision prise par les hautes autorités du pays de l'application stricte des lois, dont notamment la loi 05-13 du 23 juillet 2013 portant sur les devoirs et droits des parties concernées par l'organisation d'événements sportifs», a-t-il déclaré. Le ministre a, en outre, cité parmi les nouvelles mesures proposées, la mise en place d'un fichier

national des personnes interdites d'entrer aux stades, l'organisation de l'accueil des supporters et leur encadrement par des comités de supporters, ainsi que de faire endosser la responsabilité aux clubs, en cas d'incidents graves ou de fautes dans l'encadrement des supporters. Il a cité également la prise de sanctions pénales contre les personnes coupables d'actes de violence. Il a insisté, à cet effet, sur l'imperatif de l'implication de tous les secteurs concernés, ainsi que l'ensemble des fédérations sportives, des comités de wilaya, de la société civile et des médias dans la prévention et la lutte

contre la violence. Par ailleurs, le ministre a indiqué qu'une enquête administrative a été ouverte au sujet de la vente des matchs, soutenant que «toute la lumière sera faite sur ce genre de pratiques». «Le développement du sport est impossible, si on donne cours libre à de tels agissements», a-t-il estimé.

● Le Directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel a pris part à ce séminaire régional, aux côtés du ministre de la Jeunesse Abdelkader Khomri, ainsi que de nombreux présidents de clubs sportifs et de personnalités nationales.

M. Hamel insiste sur l'application juste et rigoureuse de la loi

Le Directeur général de la Sécurité nationale (Dgsn), le général-major Abdelghani Hamel, a insisté mardi à Blida sur l'impératif d'appliquer la loi de façon juste et rigoureuse afin de lutter contre le phénomène de la violence dans les stades, particulièrement depuis la mort tragique de l'attaquant camerounais de l'équipe de la JS Kabylie, Albert Ebossé.

Intervenant à l'ouverture d'un séminaire régional sur la violence dans les stades, initié par la Dgsn, à l'Ecole d'application de la police de Soumaâ, sous le signe «Stop au dérapage... le Sport est éthique», le général-major Hamel a souligné que la «recrudescence dangereuse de ce phénomène (violence) dans notre pays, qui a accapré l'opinion nationale et mondiale, est à l'origine de la prise de mesures d'urgences, parmi lesquelles l'application stricte des dispositions de la loi 05-13 du 23 juillet 2013, considérée comme le référentiel de base concernant les droits et devoirs de toutes les parties concernées par l'organisation d'événements sportifs».

Il a soutenu que cette «mesure dissuasive» est destinée à «mettre un terme aux comportements nuisibles qui portent atteinte à la réputation du pays, et aux comportements criminels, particulièrement suite au refus de certains de répondre fa-



vorablement aux multiples campagnes de sensibilisation et d'information qui leur ont été destinées».

«Nous assistons quotidiennement à des pratiques malsaines et à des dépassages à l'égard du droit commun, qui nous poussent tous à faire face à ce phénomène dangereux par l'application stricte et rigoureuse de la loi», a-t-il encore insisté, avant de faire part d'une panoplie de mesures prises par la Dgsn, afin d'assurer la sécurité des structures sportives, à travers notamment la mise en service de caméras de surveillance et l'implication des écoles de la police et de leurs cadres dans la formation de stadiers.

Mettant en exergue les multiples initiatives de la Dgsn dans le cadre de cette lutte contre la violence dans les stades, le général-major Hamel a cité

l'organisation de rencontres de sensibilisation avec les présidents des clubs, le lancement du prix du Fair-Play, la mobilisation d'un nombre considérable de cadres professionnels pour soutenir les présidents des clubs et des supporters des deux ligues professionnelles de football, dans les opérations d'encadrement. Il a cité également les échanges d'informations sur les déplacements de supporters, et l'adoption d'une stratégie de communication avec les institutions concernées et la société civile afin de corriger les comportements nuisibles et éviter leur impact négatif sur la société.

Pour la Dgsn, ces incidents sportifs «nous ont quelque peu gâché la joie de la victoire», et ce à cause du «regard porté par certains pays sur les supporters de l'équipe nationale».

Les recommandations de cette rencontre constitueront une première base pour la mise en application des objectifs des pouvoirs publics, contenus dans l'instruction du Premier ministre, relative à la violence dans les stades et la garantie d'une compétition sportive exempte de tout dérapage.

Le ministre du Sport, Mohamed Tahmi, et son homologue de la Jeunesse, Abdelkader Khomri ont assisté à ce séminaire régional, aux côtés de nombreux présidents de clubs sportifs et de personnalités nationales.

Plus de 430 000 étrangers sont entrés en Algérie durant le 1^{er} semestre 2014

Quelque 432.121 étrangers sont entrés en Algérie, pour divers motifs, durant le premier semestre de 2014, a-t-on appris, mardi à Bechar, dans le cadre des 55^e journées d'information sur les activités des différents services de la Direction générale de la sécurité nationale (Dgsn).

Concernant la sortie des étrangers, 430.136 personnes ont transité par les frontières terrestres, maritimes et aériennes du pays durant cette période, précisent des représentants de la direction de la police des frontières et de l'immigration (Dpfi). Ils font également état de l'entrée, à la même période, via les mêmes frontières de 1.624.804 nationaux et la sortie de 1.600.084 autres à partir des mêmes zones frontalier.

La Dpfi, rattachée à la Dgsn, compte huit (08) services régionaux de police des frontières qui chapeautent 35 brigades de police des frontières, ainsi qu'un poste central de contrôle aérien, onze (11) brigades de police des frontières maritimes dotées de cinq (5) postes de contrôle maritimes, signalent les cadres de cette direction. Seize (16) brigades de contrôle terrestre des frontières, neuf (9) postes de contrôle terrestre et onze (11) autres brigades régionales d'investigation localisées à Adrar, Tamanrasset, Oran, Béchar, Djedet, Ouargla, Maghnia, Souk-Ahras, Ghardaïa, Alger et Constantine, activent au sein de cette direction au titre du dispositif national de protection, contrôle et sécurisation des frontières terrestres, maritimes et aériennes du pays, ont expliqué les mêmes cadres de la Dgsn.

Un équipement ultramoderne de contrôle et de vérification des documents de voyages (passports) ainsi que des outils informatiques et de télécommunication modernes, sont mis à la disposition de ces structures pour leurs activités et missions quotidiennes au niveau des postes frontaliers du nord et du sud du pays, ont-ils fait savoir.

LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE, M. MOHAMED LAKSACI : «Hausse des crédits à l'économie au 1^{er} semestre 2014»

Les crédits bancaires à l'économie ont poursuivi leur tendance haussière au premier semestre 2014 en s'établissant à 5.760,6 milliards (mds) de DA contre 5.156,3 mds de DA à fin décembre 2013, a indiqué lundi le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Laksaci.

«Cette tendance haussière confirme le dynamisme des crédits à l'économie et, en particulier, la facilitation de l'accès des entreprises privées au crédit bancaire», a déclaré M. Laksaci lors d'une rencontre sur le nouveau dispositif prudentiel des banques.

Le secteur privé a capté plus de la moitié de ces crédits à fin juin 2014, soit 51,4%, selon les chiffres fournis par le gouverneur.

Durant le 1^{er} semestre 2014, les crédits octroyés aux entreprises privées ont atteint 2.591 mds de DA contre 2.373,9 mds de DA à fin 2013 et progressent de 19,33% par rapport à



leur niveau de fin 2013.

Les crédits à moyen et à long termes représentent 73,7% des crédits totaux à fin juin, dont 22,6% à moyen terme et 51% à long terme.

Aussi, la dynamique des crédits à moyen et à long terme accordés aux entreprises privées,

qui s'explique par la progression de leur accès aux crédits bancaires, traduit l'effet de l'amélioration de la structure et des conditions de financement comme le rallongement de la maturité et la diminution du coût, a tenu à relever M. Laksaci.

Le gouverneur a souligné que les mesures de facilitation prises début 2013 ont rendu plus effectif le dispositif de soutien de l'Etat au PME, destiné à stimuler la croissance hors-hydrocarbures.

Porté par ces mesures de facilitation et de soutien, le dynamisme des crédits bancaires à l'économie est plus significatif en termes réels au premier semestre 2014 comparativement à l'année 2013, a-t-il indiqué.

L'expansion du cycle de crédits «intercale» les banques de la place à rester vigilantes sur les risques encourus au titre de ces financements accordés au secteur économique et aux ménages, a dit en substance le gouverneur.

Afin de renforcer la stabilité du secteur bancaire, la BA vient de réformer le cadre prudentiel régissant les banques avec un dispositif qui prévoit notamment le relèvement du ratio de solvabilité des banques et la création d'un «coussin de sécurité» pour les risques pondérés.

INDUSTRIE

Coup d'envoi du Salon international «Alger industries 2014»

Plus de 200 exposants nationaux et étrangers ont pris part au 8^{ème} salon professionnel international de l'industrie «Alger industries 2014» qui a ouvert mardi au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger).

Cette manifestation économique de quatre (4) jours «offre de nouvelles opportunités pour s'ouvrir aux marchés extérieurs, attirer des investissements étrangers et conclure de nouveaux contrats de partenariat», a indiqué Mme Kherfi

Rabea, Secrétaire générale au ministère de l'Industrie et des mines, lors de la cérémonie d'inauguration.

Le salon, co-organisé par la société Batimatec Expo et la Chambre de commerce et d'industrie Marseille-Provence (France), connaît la participation des plus importantes entreprises publiques du secteur de l'industrie notamment le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), l'Entreprise nationale des peintures (Enap) ainsi que l'entreprise nationale des industries électroniques (Enie).

«La participation de ces entreprises intéresse davantage les partenaires étrangers qui veulent investir dans le marché algérien», a souligné M. Sadok Stiti, PDG de Batimatec Expo.

Parmi les exposants nationaux, dix-huit (18) grandes entreprises publiques



économiques (EPE) sont présentes. La participation étrangère est représentée par la France, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Pologne et l'Autriche.

Les principaux secteurs d'exposition du salon, qui occupe une superficie de plus de 2 000 m², sont les équipements pour l'industrie, l'électricité, l'électronique, l'automatisme, la sécurité industrielle, la protection de l'environnement (Eco-industrie) ainsi que la sous-traitance et les services.

En marge de cet événement, un cycle de conférences-débats sera animé par l'Institut national de la productivité et du dé-

veloppement industriel (Inped) sur le thème «l'entreprise au cœur de notre projet pédagogique».

Le ministère de l'Industrie et des mines, en partenariat avec l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), le groupe Gica, l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Anrif) et le Centre d'études et de services technologiques de l'industrie des matériaux de construction (Cetim), consacrera une journée pour les services d'appui à l'industrie comme l'ingénierie, la bourse de partenariat et la qualité.

Réalisation prochaine de 4 écoles spécialisées

Quatre écoles de haut niveau spécialisées dans la formation aux métiers de l'industrie seront prochainement réalisées, a indiqué, Mme Kherfi Rabea, Secrétaire générale au ministère de l'Industrie et des mines.

«Le ministère œuvre à réaliser quatre écoles de haut niveau spécialisées dans la formation aux métiers du secteur de l'industrie notamment ceux liés au management, à l'ingénierie, au process de production ainsi qu'au renforcement des capacités de l'entreprise à l'international», a-t-elle précisé.

Ce projet de formation vise, entre autres, à développer des techniques de professionnalisation et à renforcer les entreprises in-

dustrielles en vue de les préparer à nouer des relations de partenariat, a-t-elle souligné. Mme Kherfi a appelé, à cette occasion, les entreprises publiques et privées à développer leur niveau de compétitivité pour se maintenir sur un marché fortement «concurrentiel», rappelant les mesures prises par les pouvoirs publics pour la relance du secteur.

Le nouveau schéma de réorganisation du secteur public marchand industriel, adopté récemment par le Conseil des participations de l'Etat (CPE), prévoit la création progressive d'une dizaine de grands groupes industriels ayant fin 2014, avait annoncé le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdesselam Bouchouareb, dans

un entretien à l'APS. Le processus de création de ces grands groupes se fera «de façon graduelle de sorte à ne pas entraver la continuité de l'activité des entreprises publiques industrielles et à promouvoir les conditions idéales pour assurer le décollage des groupes et la cohérence de leurs stratégies», a-t-il expliqué.

Ce redéploiement porte sur la création, à partir des Sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP) relevant du ministère de l'Industrie, des groupes industriels présentant une taille critique, des synergies et des complémentarités ainsi qu'un potentiel de déploiement sur les marchés nationaux et internationaux.

ECONOMIE-ENTREPRISES

Des professionnels plaident pour plus d'égalité entre entreprises publiques-privées

Des experts et des chefs d'entreprises privées ont plaidé mardi à Alger pour plus d'égalité entre les entreprises économiques publiques et privées et pour l'instauration de partenariats publics-privés afin de redynamiser l'économie nationale.

Ces professionnels ont déploré, lors d'une conférence organisée par l'association «CARE» (Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise), les «inégalités» entre un secteur public «dominant» qui, selon eux, reçoit toutes les facilitations et avantages financiers, fiscaux et législatifs et un secteur privé qui «subit un grand nombre de contraintes pour assurer sa pérennité».

Dans ce cadre, un commissaire aux comptes et expert judiciaire a estimé que les entreprises publiques bénéficiaient de plusieurs avantages par rapport aux entreprises privées, et ce, en n'étant pas soumises à certaines obligations stipulées par la loi relative à la concurrence et le code du commerce au même titre que les sociétés privées. «Des textes législatifs et des mesures réglementaires instaurent un traitement de faveur au profit de l'entreprise publique économique (EPE) par rapport à l'entreprise privée et la présence d'EPE sur le marché empêche le libre-jeu de la concurrence», a-t-il encore estimé.

En outre, il a considéré que l'accès à l'investissement et la création d'entreprises demeuraient «contraintants» pour les entreprises privées. Dans ce sillage, il a observé que cette situation se répercutait négativement sur la situation de l'emploi en notant que des millions de demandeurs d'emploi ne trouvent pas de travail en raison du fonctionnement de l'économie qui est dominée par un secteur public «défaillant».

Pour cet expert, la disparition de la «discrimination» entre entreprises publiques et privées ne sera effective que dans une économie nationale organisée avec des entreprises assujetties aux mêmes textes, et ce, qu'elles soient publiques ou privées.

Pour d'autres professionnels présents à cette rencontre, des inégalités persistent en ce qui concerne les conditions d'accès aux marchés publics et d'octroi des aides financières de l'Etat.

Ces aides, telles que les mesures d'assainissements mises en œuvre par l'Etat en cas de difficultés financières, devraient être destinées à des secteurs considérés comme étant «stratégiques» et non pas à une catégorie d'entreprises, ont-ils préconisé.

L'accès aux commandes publiques, selon ces professionnels, doit être aussi régi par le «principe de la transparence» et non pas par la réservation d'un quota aux entreprises privées. D'autres intervenants ont aussi souligné la nécessité de créer des partenariats publics-privés durables dans le but de redynamiser l'économie nationale.

APS

TISSEMSILT

Une cérémonie à l'honneur du nouveau directeur de l'éducation

Salim Ben

Par ailleurs, une autre cérémonie a été organisée ce lundi, à l'honneur du l'ex-chef service de la programmation de la direction de l'éducation d'Aïn Defla, en l'occurrence M. Oubelaid Abdelkader, qui a été désigné comme nouveau directeur de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt.

Chefs de services ou simples agents, tous étaient là pour témoigner leur attachement à celui qui, durant plus de dix années, a partagé leur quotidien et impulsé une nouvelle dynamique au sein de la direction. A travers les applaudissements bien nourris et la chaleur de l'accueil qui lui a été réservé, M. Oubelaid Abdelkader n'a pu cacher son émotion ni retenir ses larmes. Les syndicalistes (Ugta, Unpf, Sntc) et les chefs des services de la direction n'ont pas tarî d'éloges sur le travail qu'il a accompli avec l'ex-directeur de l'éducation.

Certains agents, sous le coup de l'émotion, n'ont pu retenir leurs larmes. Prenant la parole, M. Oubelaid a remercié tout le personnel de la direction de l'éducation pour cet honneur qui lui a été fait. Selon lui, si la direction de l'éducation d'Aïn Defla a enregistré des succès, c'est grâce aux efforts de tous. Il a invité tous les agents de la direction à continuer à travailler d'arrache-pied avec le nouveau directeur, afin de l'aider à relever les importants défis qui lui sont assignés.

S'exprimant à cette occasion, M. Teboune Mahmoud a félicité l'ensemble des présents pour l'accueil chaleureux et assuré qu'il fera son devoir convenablement et continuera à mettre ses compétences au service du secteur de l'éducation. Rappelons qu'il a acquis une expérience tout au long de son parcours professionnel.

TISSEMSILT

Les prix du mouton flambent

ABED MEGHIT

L'Aïd El-Adha approche, ce rite religieux si cher aux yeux de notre prophète Ibrahim allih salem, rite que tous les musulmans, dans le monde entier fêtent dans la joie, la paix et la réconciliation.

L'Aïd El-Adha se fait déjà sentir dans la région de l'Ouarsenis. Comme de coutume, les éleveurs et vendeurs de moutons trouvent l'occasion propice pour se remplir les poches au détriment des bourses modestes.

Ces jours-ci, des marchés destinés à la vente de moutons ont été ouverts dans les localités limitrophes au chef-lieu de wilaya, à savoir Khemisti,

Laâyoune et Hamadia relevant de la wilaya de Tiaret, la vente a atteint sa vitesse de croisière, où les prix oscillent entre 30 000 et 50 000 DA. Leur poids ne dépasse guère les 10 ou 15 kg de viande, il faut dire que la même situation prévaut au niveau des autres points de vente de la wilaya de Tissemsilt.

En ce qui concerne les prix pratiqués dans la wilaya, puisque la plupart des maquignons ou des revendeurs questionnés à ce sujet confirment que les prix y sont à peu près identiques. Il est à noter, par ailleurs, que de nombreux points de vente clandestins ont été enregistrés ces derniers jours à travers la wilaya de Tissemsilt. Nombre de personnes se sont donc improvisé

maquignons ou revendeurs, et ce, jusqu'à la veille de l'Aïd El Adha, bien qu'ils ne connaissent rien au métier. À quelques jours de l'Aïd, les prix des moutons ont, comme on vient de le constater, augmenté, et il semble qu'ils ne s'arrêteront pas en si bon chemin. Beaucoup de Tissemsilites ont décidé de ne pas franchir le pas.

Devant la hausse du prix du mouton, les familles au maigre revenu ont préféré, à l'avance, se rapprocher des bouchers pour commander les abats pour le jour de l'Aïd sans compter la viande congelée. Et tout semble indiquer que le nombre de Tissemsilites qui ne pourront pas fêter l'Aïd El Adha, faute de moyens, sera grand cette année.

AIN DEFLA

Installation du nouveau directeur de l'éducation

Le nouveau directeur de l'éducation d'Aïn Defla, a été installé hier par le wali M. Derfouf Hadjiri et l'inspecteur général de la pédagogie, représentant de Mme la ministre de l'Éducation nationale, en présence des responsables de l'exécutif et les autorités civiles et militaires. Il s'agit de M. Teboune Mahmoud, le nouveau directeur de la direction de l'éducation de la wilaya d'Aïn Defla, qui a occupé le poste du chef du service dans la direction de l'éducation de Mostaganem.

L'ancien directeur Abdallah Meziane, l'homme de l'expérience, qui a totalisé près de 6 ans, en tant que directeur de l'éducation dans cette wilaya, aura une autre mission par le ministère de l'éducation nationale. Lors de la cérémonie de l'installation, le wali, après les formalités d'usage a déclaré que la wilaya d'Aïn Defla aspire à plus, et il faudra que le nouveau directeur prendre la relève tout en assurant la continuité en écartant les problèmes et les difficultés rencontrés.

S.B.

SETIF

La proteste des travailleurs de Samsung

Azzedine Tiouri

Les travailleurs de l'unité Samha-Samsung de Sétif, spécialisée dans l'électronique et l'électroménager ont été très nombreux à se présenter, hier, devant le portail principal de l'usine, située dans la nouvelle zone industrielle jouxtant la localité d'Aïn Trick, pour organiser un sit-in en signe de protestation sur leur situation professionnelle non encore réglée. Les travailleurs ont demandé de l'administration de leur fournir des documents leur prouvant sa sincérité pour leur désignation à des postes stables et permanents après avoir signé leurs contrats et qui n'ont pas eu de copies. Contrairement à leurs collègues, d'autres travailleurs n'ayant que des contrats à durée déterminée ne dépassant pas les 12 mois, n'ont pas été désignés dans des emplois stables et attendent toujours leur affectation. Ces derniers, tout en condamnant cette discrimination dans l'embauche, demandent à être alignés au même titre que l'ensemble de leurs collègues.

Tout en déplorant l'incendie qui a ravagé l'unité Samsung, spécialisée dans la fabrication des réfrigérateurs et des climatiseurs, le mois de juillet dernier, les travailleurs déclarent que ce sinistre a brouillé toutes les pistes, car intervenant au mauvais moment. Face à cette situation, la direction de l'entreprise refuse de renouveler les contrats à durée déterminée aux centaines de travailleurs qui attendaient à être permanisés dans leur emploi, notamment pour les plus anciens d'entre eux. Les gestionnaires étaient prêts à la faire, mais l'incendie qui a ravagé l'aile «B» et les conséquences de l'arrêt de la production dans l'ensemble de l'unité a tout gâché, indiquent-ils.



Selon les contestataires, tous les travailleurs se trouvent dans le même panier signalant que même ceux qui avaient signé un contrat de travail pour un poste permanent se trouvent dans la même situation, car n'ayant pas reçu une copie officielle du document signé avant le drame. Pour cette catégorie, rien ne prouve que l'administration a procédé à leur régularisation auprès des services de la Sécurité sociale, l'inspection du travail, etc. Quant à la deuxième catégorie des mécontents, c'est-à-dire les travailleurs sous contrat déterminé, ils demandent tout simplement la permanisation comme l'ensemble de leurs collègues qui travaillent dans les mêmes conditions et la même unité. Ils craignent le non-renouvellement de leur contrat de travail et la perte de leur emploi. Les travailleurs de l'unité incendiée ont vécu cette même situation, ils sont pour la plupart des pères de famille restés au chômage. Contacté pour avoir de plus amples informations, les gestionnaires ont refusé tout commentaire, arguant qu'ils n'étaient pas aptes à le faire. Toutes les décisions se prennent au niveau central de la Direction générale. Il est à noter que l'unité Samha-Samsung fait partie du Groupe Cevital-Algérie de l'homme d'affaires Issaâd Rabrab. Rappelons qu'au cours du mois de juillet de l'année en cours, un gigantesque incendie a ravagé une grande partie du complexe, situé dans la zone industrielle de Sétif, spécialisé dans la fabrication des réfrigérateurs et des climatiseurs occasionnant des dégâts très importants évalués à des millions de dollars avec l'arrêt de la production et l'arrêt de travail pour des centaines de travailleurs.

MÉDÉA

Signature d'une convention de formation au profit du secteur de la construction

Une convention de formation de cadres techniques au profit du secteur de la construction a été signée dernièrement entre les directions du logement, des équipements publics, de l'urbanisme et la construction et la direction de la formation professionnelle de Médéa, a-t-on appris mardi auprès du secteur de la formation professionnelle.

Une centaine d'architectes et d'ingénieurs en génie civil, employés au niveau des directions du logement (DL), des équipements publics (DEP), de l'urbanisme et la construction (DUC), vont suivre, au terme de cette convention, une formation accélérée, d'une durée de deux à trois mois, dans la spécialité de métreur-vérificateur, a indiqué la même source.

Trois centres de formation professionnels, situés à Médéa, Ksar El-Boukhari et Beni-Slimane, assurent cette formation qui devrait démarrer à partir du mois d'octobre prochain, a observé la même source, précisant que cette offre de formation répond à un besoin exprimé par le secteur local de la construction qui accuse un certain déficit dans cette spécialité.

APS

AGRICULTURE

Elargissement de l'assurance contre les pertes de revenu aux cultures stratégiques

La Caisse nationale de mutualité agricole (Cnma) compte élargir son offre d'assurance contre les pertes de revenu à l'ensemble des cultures stratégiques telles les céréales et la tomate, a indiqué mardi son P-DG, M. Cherif Benhabiles, dans un entretien accordé à l'APS.

Limitée actuellement à sécuriser l'investissement dans la filière pomme de terre, l'assurance contre la perte de revenu consiste pour la Cnma de compenser la baisse du rendement moyen de la production, tandis que l'agriculteur doit s'engager à respecter les orientations et conseils techniques de culture préconisés par la Cnma, a-t-il expliqué.

Selon lui, la Cnma dispose des outils et moyens scientifiques, techniques et humains pour vérifier le respect de ces orientations.

La généralisation de cette couverture s'inscrit dans le cadre du programme de développement et de modernisation de la Cnma pour la



période 2014-2017 qui est axé autour de la mise en place de nouveaux produits d'assurances portés sur les rendements et les indices climatiques, rappelle-t-on.

Destinés essentiellement aux cultures stratégiques, ces produits d'assurance visent à «mettre à la disposition des acteurs du monde agricole et rural des outils financiers plus adaptés à leur environnement et accessibles aux populations démunies tels que la micro-assurance et l'assurance-revenu».

La Cnma a réalisé une progres-

sion conséquente du chiffre d'affaires de ses branches assurances avec une hausse de 22% en 2013 par rapport à 2012.

Elle détient désormais une part de 81% dans le marché des assurances agricoles avec une évolution de 15% par rapport à l'exercice précédent.

La Cnma dispose actuellement d'un réseau de 66 Caisses régionales (Crma) et de 367 bureaux locaux répartis sur le territoire national, selon un bilan récent de cet établissement.

ACCIDENTS DE CIRCULATION

56 décès et 1 610 blessés entre les 14 et 20 septembre

Cinquante-six (56) personnes ont péri dans des accidents de la circulation, alors que 1 610 autres ont été blessées dans les mêmes conditions durant la période du 14 au 20 septembre, ont annoncé mardi les Services de la Protection civile dans un communiqué. Selon la même source, «de bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Laâyoune avec huit (08) personnes décédées et 31 autre



blessées (...) suite à 16 accidents de la route.» Le communiqué a relevé que les services de la Protection civile ont effectué 19 437 interventions dans les différents secteurs, dont 2 485 interventions suite à 1 362 accidents de la circulation. En

outre, les secours de la Protection civile ont effectué 3 084 interventions pour procéder à l'extinction de 2 474 incendies urbains, industriels et incendies divers.»

ENVIRONNEMENT

25 300 affaires d'atteinte à l'environnement traitées par la Gendarmerie nationale depuis 2011

Les unités de la Gendarmerie nationale ont traité 25 322 affaires d'atteinte à l'environnement et à la santé publique depuis l'année 2011, a indiqué mardi à Alger le responsable de la communication du commandement de la Gendar-

merie nationale, le lieutenant-colonel Abdelhamid Kerroud. Dans ce cadre, 7 296 personnes ont été arrêtées et 541 autres écrouées, a ajouté le lieutenant-colonel Kerroud à la presse en marge d'un colloque sur «La lutte contre les atteintes

à l'environnement et la santé publique», organisé par la Gendarmerie nationale avec la collaboration de la Gendarmerie française. Concernant les infractions liées au code des eaux, 2 822 affaires ont été enregistrées et 4 507 personnes arrêtées

dont 389 écrouées, a-t-il indiqué, ajoutant que 565 affaires d'infraction liées à la protection de l'environnement et le régime forestier ont été enregistrées, durant la même période, avec l'arrestation de 775 personnes dont 77 écrouées.



FORêTS

2 400 hectares de couvert végétal ravagés par des incendies à Jijel

Une superficie constituée de 2 399 hectares de forêts, de maquis, de broussailles et d'arbres fruitiers ont été la proie des flammes depuis le début du mois de juin dernier dans la wilaya de Jijel, a-t-on appris, mardi, auprès des responsables des Forêts.

Le couvert calciné par les feux est composé de 1 171 hectares de forêts de chêne-liège, 673 ha de maquis, 373 ha de broussailles et 1 81 hectares d'arbres fruitiers, notamment des oliviers, a déclaré à l'APS le chef du service de la protection végétale à la conservation des Forêts, Abdellatif Bakir. «Les communes de Texenna, d'Oujdâna et de Zaima-Mansourah sont les plus affectées par ces sinistres, selon ce responsable qui a souligné que tous les moyens de la Protection civile et du secteur forestier ont été mis en œuvre pour venir à bout de ces incendies qui ont causé un «important» préjudice au patrimoine forestier régional.

BEJAIA

Démantèlement d'un groupe présumé de faussaires à Souk El-Tenine



Un groupe présumé de cinq faussaires, spécialisés dans la fabrication de faux billets de 1 000 dinars, a été démantelé dernièrement par la brigade de Gendarmerie de Souk-El-Tenine (25 km à l'est de Bejaia), apprend-on mardi auprès du Groupement local de la Gendarmerie nationale de la Gendarmerie nationale.

Les mis en cause avaient été confondus lors d'un barrage de contrôle routier établi à la sortie-est de la ville, sur la RN 09, reliant Bejaia à Sétif, en possession d'une somme de 632 000 dinars en faux billets de 1 000 dinars, dissimulés dans un sac en plastique à l'intérieur de leur véhicule. L'enquête ouverte immédiatement après a per-

mis de mettre en évidence la fausseté des billets trouvés et de mettre la main, au terme de perquisitions ordonnées par le procureur près le tribunal de Kherrata, sur le matériel informatique et d'impression utilisé pour leur fabrication, a-t-on souligné, indiquant que les faux billets étaient prédestinés à être écoulés dans les marchés à bestiaux dans la perspective de l'Aïd El Adha.

Des ramifications du groupe ont par ailleurs été mises en évidence à Constantine et Sétif, a-t-on ajouté. Déférés devant le parquet de Kherrata, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

EBOLA

plus de 20 000 cas en Afrique de l'Ouest début novembre si rien n'est fait pour renforcer les contrôles

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a averti mardi que plus de 20 000 personnes seront infectées par Ebola début novembre si rien n'est fait pour renforcer les mesures de contrôle de l'épidémie en Afrique de l'Ouest.

«En supposant qu'il n'y ait aucun changement au niveau des mesures de contrôle de l'épidémie», il y aura début novembre 9 939 cas au Liberia, 5 925 en Guinée et 5 063 en Sierra Leone, indiquent les experts dans une étude publiée par la revue New England Journal of Medicine.

«Sans une amélioration drastique des mesures», il y aura ces

prochains mois, non pas des «centaines» de cas et de morts chaque semaine, mais des «milliers», ajoutent-ils, soulignant que le taux de létalité des personnes atteintes du virus s'élève à 70,8%.

Si rien n'est fait, Ebola risque de s'installer dans la région pendant plusieurs années et devenir «endémique», selon les experts.

La semaine passée, l'ONU avait indiqué tabler sur 20 000 personnes infectées fin 2014. Mais le rythme de croissance exponentielle de l'épidémie a assombri les prévisions des scientifiques qui appellent à renforcer «rapide-ment» les mesures de contrôle,

notamment lors des funérailles, et à renforcer la détection précoce des cas.

Selon le dernier bilan de l'OMS publié lundi, l'épidémie d'Ebola a fait plus de 2 800 morts en Afrique de l'Ouest depuis le début de l'année, le Liberia, la Guinée et la Sierra Leone étant les pays les plus touchés.

«Nous sommes dans une troisième phase de croissance de l'épidémie» qui est «explosive», a affirmé un des co-auteurs de l'étude, également directeur de la stratégie à l'OMS, le Dr Christopher Dye, lors d'une conférence de presse à Genève.



Prévenir les accidents de football...

Le foot... C'est le sport le plus pratiqué au monde ! Il demande des réactions et des courses rapides, une endurance certaine et des qualités de stratégie. Un footballeur parcourt entre 5 et 7 km au cours d'un match. Ce sport est donc exigeant au niveau cardiovasculaire.

Les principaux problèmes rencontrés par les footballeurs sont d'ordre traumatique, essentiellement au niveau des jambes. La réglementation des tacles (le fait de dévier le ballon alors que celui-ci est dans les pieds d'un adversaire), qui oblige à ne pas toucher l'adversaire, a beaucoup contribué à diminuer les accidents de football, en particulier les fractures du tibia et du péroné.

Les points vulnérables au football

Les muscles : hématomes, contractures, élongations, déchirures, toute la variété des traumatismes musculaires est susceptible d'être observée, en particulier pendant la première demi-heure d'un match. Une absence d'échauffement et d'étiements en est souvent la cause.

Les articulations : les entorses de la cheville et du genou sont relativement fréquentes. Les rotations sur un genou porteur (immobile) peuvent aussi provoquer des lésions du ménisque ou des ligaments croisés (à l'intérieur du genou). Ces entorses sont souvent observées lors de la dernière demi-heure d'un match, lorsque la fatigue diminue la vigilance. Des problèmes d'arthrose de la cheville ou du genou peuvent apparaître après des années de pratique assidue.

Les tendons : le tendon d'Achille est le plus touché au football. La course ininterrompue et le martèlement créent des micro-traumatismes qui, à la longue,

vont créer une maladie chronique débouchant parfois sur une rupture. La « pubalgie des adducteurs » (les muscles de la face intérieure des cuisses) est une tendinite presque exclusivement liée au football. Elle est due au fait que les joueurs utilisent souvent l'intérieur du pied pour taper dans la balle. Avec la pratique d'étiements spécifiques avant l'entraînement, cette pathologie est de plus en plus rare.

Les os : on observe parfois des fractures du tibia et du péroné.

Les conseils de prévention au football

L'échauffement, les étirements et les assouplissements doivent obligatoirement précéder un entraînement ou un match. Un quart d'heure de jogging et de sautilllements augmente progressivement le rythme cardiorespiratoire. Étiements et assouplissements préparent les muscles et les articulations en améliorant leur souplesse. Des mouvements spécifiques (shoot, passe, dribble, etc.) effectués en douceur complètent l'échauffement.

Vos chaussures doivent être minutieusement choisies. Elles assurent un rôle d'amortisseur et protègent notamment le tendon d'Achille. Les chaussures de football possèdent des crampons pour assurer une bonne adhérence sur le terrain.

Le port de protège-tibias, obligatoire en compétition, est recommandé pour les entraînements et les matchs amicaux. Ils diminuent



considérablement les risques de fracture de la jambe. Les gardiens de but doivent porter des gants et des shorts renforcés aux hanches (pour amortir les plongeons).

Comme les matches durent une heure et demie, s'entraîner à l'endurance par la course ou le vélo est une bonne idée. À un niveau supérieur, renforcez vos muscles par des exercices de musculation spécifiques. Pensez à boire à la mi-temps et à éventuellement prendre une ration énergétique pour maintenir un bon niveau de sucre dans l'organisme.

Le football étant très populaire, il est facile de trouver des partenaires pour faire un match, monter une équipe d'entreprise, etc. Passez néanmoins une visite médicale tous les ans, surtout si vous avez plus de 40 ans. La visite chez le médecin ne doit pas être prise comme une corvée mais comme une garantie de pouvoir jouer en toute sécurité.

Les accidents de football chez les enfants

Le football est une discipline excellente qui développe l'endurance autant que la rapidité. Elle favorise l'acquisition de l'esprit de groupe et de la capacité à travailler en équipe. La pratique de ce sport est adaptée aux jeunes enfants avec des terrains, des ballons et des drôles de jeu compatibles avec leurs capacités.

Les problèmes observés le plus souvent sont les entorses du genou ou de la cheville, la maladie de Sever et les fractures de fatigue. On observe également des périostites (une inflammation de la membrane qui entoure les os) au niveau du tibia.

Cette inflammation se traduit par une douleur diffuse plus forte pendant les accélérations et les décelérations.

... Et les accidents de course d'endurance

Le footing, le jogging, le cross et la course d'endurance peuvent provoquer des accidents assez similaires à ceux des disciplines de sprint.

Les points vulnérables du footing, du jogging et autres courses d'endurance

Le tendon d'Achille est, comme pour le sprint, le tendon le plus exposé. Un marathonien effectue entre 32 000 et 40 000 foulées au cours d'une épreuve, soit autant de chocs sur cette zone du pied. Les tendinites sont à craindre.

Les muscles peuvent souffrir de crampes et de contractures. Les accidents brutaux comme les élongations, les déchirures et les ruptures surviennent plus rarement.

Les os peuvent être le siège de fractures de fatigue. Ces cassures surviennent sans chute ni choc, elles sont apparemment spontanées, mais sont dues, en fait, à l'accumulation de microtraumatismes. Elles concernent surtout les sujets surentraînés.

Les articulations des chevilles et des genoux peuvent subir des entorses et d'autres



problèmes de ligaments. La peau, en particulier celle des pieds, subit lors de courses de longue distance des frottements répétés qui peuvent provoquer des ampoules (phlyctènes), surtout lorsqu'elle est ramollie par l'humidité qui règne dans la chaussure. Des irritations dues au frottement contre les vêtements peuvent apparaître au niveau des aisselles et des mamelons (chez l'homme comme chez la femme) lors d'épreuves de longue durée.

Les conseils de prévention

L'échauffement est important. Il participe à la prévention de bon nombre de problèmes musculaires, articulaires et tendineux. En course à pied, il peut se faire... en courant ! Commencez à faire allure pendant au moins dix minutes. Pendant cette phase, arrêtez-vous de temps en temps pour faire des assouplissements. À la fin de l'exercice, ne vous arrêtez pas brutalement. Un retour au calme en trottinant puis en marchant pendant au moins cinq minutes permet à l'organisme de récupérer plus facilement. Pour les chaussures, les recom-

mmandations sont celles décrites pour le sprint. En cas de pratique fréquente, il vaut mieux avoir deux paires pour éviter de courir dans des chaussures humides qui favoriseraient ampoules et mycoses. Il peut être judicieux d'avoir une paire de chaussures pour l'entraînement et une autre, plus légère mais moins protectrice, pour la compétition. En course de loisir, on a l'avantage de choisir son parcours. La meilleure option consiste à privilégier les terrains souples : les allées de terre battue d'un parc ou d'un sous-bois, une pelouse bien tondue, etc. Un terrain souple mais stable amortit les coups portés par chaque foulée.

Pour prévenir les traumatismes des muscles et des articulations, il est utile de raccourcir ses foulées en montée et de bien les amortir en descente. Lors d'un effort de longue durée, buvez régulièrement mais sans excès (pour éviter les troubles digestifs). Une boisson contenant de 50 à 80 g de glucides et 1,5 g/l de sel (un jus de fruit dilué avec deux à trois fois son volume d'eau et enrichi d'une bonne pincée de sel, par exemple) permet de maintenir un taux suffisant de sucre dans le sang.

5 erreurs santé que nous commettons chaque jour

Ce sont des petits gestes que nous effectuons chaque jour, sans se douter qu'il s'agit là de vraies erreurs santé. Découvrez ces petites fautes du quotidien et réajustez le tir !

Se brosser les dents juste après le petit déjeuner

C'est un réflexe d'hygiène classique : se laver les dents après le petit-déjeuner. Nombreux sommes nous en effet à partir au bureau la bouche fraîche. Ce qui n'est pas forcément une bonne idée. Les fruits, jus de fruits et boissons acides comme le soda contiennent des acides puissants qui peuvent abîmer l'émail. Mieux vaut donc se rincer la bouche et attendre 30 minutes avant de passer au brossage. Il est également possible d'opter pour un chewing-gum sans sucre.

Rouler avec les fenêtres ouvertes

Ouvrir les fenêtres lorsque vous êtes au volant en ville n'est pas une bonne idée. En effet, selon une étude menée par l'Université de Californie, passer 6% de votre temps en voiture vitres ouvertes exposerait à 45% des polluants rencontrés en une journée. Mieux vaut donc laisser les vitres baissées. Dans la campagne en revanche, aucun problème : rien de tel pour conduire les cheveux au vent !

Étendre son linge à l'intérieur

Il est fréquent d'étendre son linge dans les lieux de vie pour le faire sécher. Une habitude à bannir. Le linge humide peut en effet augmenter l'humidité de la pièce, favorisant ainsi un environnement allergénique dans lequel les acariens et la moisissure peuvent proliférer, à des concentrations 300 fois plus hautes que les limites recommandées. Il est par exemple fréquent de retrouver l'*Aspergillus fumigatus*, un champignon responsable d'infections pulmonaires chez les personnes ayant un faible système immunitaire ou de difficultés respiratoires chez les asthmatiques. L'idéal est donc de faire sécher son linge au grand air. A défaut, placez-le tout simplement dans une pièce disposant d'un système de ventilation.

Réchauffer au micro-ondes un plat dans un contenu en plastique

Les matières plastiques contiennent des composés volatiles et plusieurs composants chimiques. Ils peuvent par exemple présenter des traces de bisphénol ou des phthalates qui agissent comme perturbateurs endocriniens et sont susceptibles d'être cancérogènes. Pour éviter les déperditions dans vos aliments, transvasez tout simplement les barquettes de plateau préparés et les contenants en plastique dans un autre en verre ou encore en céramique. A défaut, pour être sûr de son innocuité, un plat préparé doit porter la mention «microwave safe» ou le logo «microwave-on».

Lire ses mails avant de s'endormir

Voilà une bien mauvaise habitude qui perturbe les rythmes de sommeil. Pour privilégier un sommeil de qualité mieux vaut en effet couper son smartphone ou son ordinateur passé 21h. À savoir aussi : les écrans lumineux incitent à rester éveillé. Avant de s'endormir, coupez donc tous les écrans, télévision comprise et préférez un bon bouquin. Une vingtaine de minutes de lecture : il n'y a rien de tel pour dormir du sommeil du juste...

... LES ACCIDENTS DES SPORTS DE PISCINE ET D'EAU LIBRE...

La natation peut être pratiquée comme un sport en tant que tel ou comme complément d'entraînement à d'autres sports. Les problèmes liés à la natation touchent souvent l'épaule, le dos et la peau. D'un point de vue médical, la natation synchronisée et le plongeon se rapprochent de la gymnastique ou de la danse. Ces disciplines demandent aussi un entraînement régulier et, à la différence de la natation, peuvent difficilement être pratiquées comme activité de loisir ou de détente.



Le canyoning, la nage en eau vive ou en eau libre (mer, lac, etc.) sont des activités de pleine nature qui exposent à des risques particuliers : hypothermie, noyade et traumatismes.

Les points vulnérables

Les tendons, en particulier ceux des épaules, sont particulièrement vulnérables chez les nageurs. Ils peuvent subir des microtraumatismes souvent liés à un problème de technique. En compétition, les nageurs sollicitent beaucoup l'épaule, en particulier dans le water-polo. Des étirements insuffisants, avant ou après l'épreuve, peuvent, à long terme, entraîner des tendinites. Paradoxalement, les nageurs oublient souvent de boire suffisamment pendant et après l'effort. Difficile de penser à la déshydratation dans une piscine ! De plus, les nageurs ne peuvent pas évaluer la quantité de sueur produite pendant l'effort.

Ce phénomène est aggravé par le fait que l'eau des piscines publiques est souvent trop chaude pour les personnes qui pratiquent la natation sportive. Les tendons souffrent de cette déshydratation qui les rend plus sujets aux microtraumatismes.

Les muscles sont rarement touchés en natation. Mais les nageurs qui forcent trop, qui ne respectent pas un temps d'échauffement ou qui ne boivent pas assez risquent des crampes et des contractures.

Le dos peut parfois être touché : des douleurs du bas du dos peuvent apparaître chez les nageurs de brasse ou de papillon qui ont une mauvaise technique.

Le genou n'est pas épargné : la brasse peut entraîner des tendinites de la patte-d'oie (les tendons de trois muscles situés au bas de la cuisse qui s'attachent sur le côté interne du genou, voir figure ci-dessous) car le coup de fouet vers l'arrière donné pour propulser le corps n'est pas un mouvement naturel. On retrouve ce problème en natation synchronisée ou en water-polo ; il est lié au rétropédalage, la technique de rotation des jambes qui permet de se maintenir en surface. Les attaches des adducteurs (muscles de la face interne de la cuisse) peuvent également être sujettes à des tendinites.

Les oreilles et les sinus peuvent être le siège d'inflammations et d'infections. Les otites externes sont favorisées par l'accumulation d'eau dans les oreilles et par l'action irritante des produits javellisés utilisés dans les piscines. Les bronches peuvent être irritées par le dégagement de chlore issu des produits d'assainissement.

Des études récentes montrent que l'exposition répétée au chlore contenu dans l'eau des piscines peut augmenter le risque d'asthme chez les enfants, mais aussi chez les nageurs adultes... et les maîtres-nageurs sauveuteurs !

La peau est le point faible des nageurs. Les mycoses, ces infections dues à des champignons microscopiques, s'attrapent fréquemment en piscine. Les verrues plantaires sont souvent liées à l'absence de port de chaussettes au bord des piscines et dans les douches. Une fréquentation régulière des piscines peut également provoquer un dessèchement de la peau.

Les cheveux blonds peuvent être atteints d'un mal étrange, appelé « cheveux verts », causé par le cuivre des produits antialgues versés dans les piscines. Ce problème peut être évité si le taux d'acidité de la piscine est maintenu à un niveau correct.

Les orifices naturels des plongeurs et plongeuses peuvent connaître un problème particulier : la rentrée d'eau violente dans l'anus ou le vagin lors de la pénétration dans l'eau. Compte tenu des produits ajoutés dans l'eau, ce phénomène peut causer des irritations.

Les conseils de prévention

Acquérir une bonne technique et de bons gestes évite bien des tendinites et des problèmes musculaires. Pratiquez un échauffement correct accompagné d'étirements et respectez les périodes de récupération en fin d'entraînement.

Buvez suffisamment pendant et après l'effort. Boire est aussi indispensable en natation que dans les autres sports.

Reconnaitre la fatigue et s'arrêter à temps, connaître ses limites et savoir les respecter, sont également des règles essentielles.

Les mycoses peuvent être évitées en prenant systématiquement une douche avant et après le bain, en se séchant bien (bien essuyer entre les orteils et aux plis de l'aïne) et en ne gardant jamais un maillot humide. Porter des chaussures sur le bord des piscines et dans les douches minimise le risque de mycoses et de verrues.

Le port du bonnet de bain est important, tant par mesure d'hygiène que pour la protection des cheveux.

Les lunettes sont fortement conseillées, notamment dans les piscines où l'eau est très chlorée. Elles permettent d'éviter les irritations des yeux et donc les microclosions de la cornée induites par le chlore. De nombreux modèles existent, plus ou moins confortables. Choisir une paire adaptée est facile : il suffit de poser les lunettes sur les yeux, sans passer l'élastique derrière la tête, puis d'appuyer sur les verres pour créer un effet ventouse. Les lunettes doivent tenir en place.

Les personnes qui ont des problèmes d'oreille ou de sinus peuvent porter des bouchons d'oreille (ceux en silicone ou un pince-nez). Chaque discipline possède des équipements spécifiques : pince-nez pour la natation synchronisée, bonnet avec protections d'oreilles contre les chocs pour le water-polo, etc.

La natation chez les enfants

Même s'il existe des bébés nageurs, le véritable apprentissage de la natation ne peut se faire qu'à 3 ans. Les premières années sont consacrées à la maîtrise des quatre nages. La spécialisation et le développement de la force et de l'endurance ne viennent qu'ensuite.

La natation est particulièrement bénéfique pour les enfants qui souffrent de scoliose, d'asthme ou d'obésité. Les problèmes médicaux touchent essentiellement l'épaule et sont habituellement sans gravité.

PUBLICATIONS

L'ouvrage «Le théâtre à Oran», une référence pour les chercheurs en 5^e art



L'ouvrage intitulé «Le théâtre à Oran» du docteur Ahmed Hamoumi, édité dernièrement à Oran, est venu étoffer la bibliothèque des arts dramatiques comme référence pour les chercheurs versés dans le 4^e art.

Il traite du mouvement théâtral dans la capitale de l'ouest du pays durant la période coloniale et après l'indépendance, a-t-on souligné.

Édité par la maison d'édition «Rafar» avec le soutien du ministère de la Culture à l'occasion du 50^e anniversaire de l'indépendance, cet ouvrage se veut une référence pour les chercheurs en 4^e art et source d'inspiration pour les créateurs et étudiants en arts dramatiques avides de connaissances pour réaliser des mémoires, a souligné l'universitaire Ahmed Hamoumi.

Ce livre, fruit d'une étude approfondie basée sur un travail de terrain, contribue à travers ses deux tomes à faire connaître l'animation du mouvement théâtral à Oran depuis l'époque coloniale française, a ajouté l'universitaire. Dr Ahmed Hamoumi écrit sur la couverture du livre qu'il met entre les mains du lecteur une contribution à l'écriture de l'histoire du théâtre marquée par des activités politiques, culturelles, syndicales et militantes. Partant du constat que le théâtre hors d'Oran a eu une grande part de la recherche, M. Hamoumi s'est concentré sur l'expérience théâtrale à Oran estimée, en termes de formes et de contenus, comme image miniature du théâtre algérien, lit-on dans le préambule du premier tome de l'ouvrage.

Le professeur Hamoumi a abordé, dans le premier tome, le théâtre à Oran à l'ère coloniale à travers des œuvres réalisées et présentées autrefois par les écoles «El Falah» et «El Majd», entre autres.

Le deuxième tome s'est penché sur la période de l'indépendance à ce jour où il s'est axé sur le théâtre amateur et les œuvres présentées par certaines troupes dont «Travailleurs du théâtre» et le théâtre professionnel.

Des œuvres de figures du 4^e art dont les dramaturges regrettés Ould Abderrahmane Kaki, Abdelkader Alloula et le comédien défunt Sirat Boumediene sont traitées dans cette partie du livre, de même que les pièces écrites par

Mohamed Adar et de Mohamed Bakhti dont «Maaroudh lel Hwa» qui a obtenu le premier prix au festival du théâtre arabe en 1994.

L'auteur de l'ouvrage a réservé des chapitres au théâtre amazigh, universitaire et pour enfants et leur contribution à enrichir le mouvement théâtral à Oran.

Ils ont constitué un prototype de développement du théâtre sur tout le territoire algérien, lit-on dans le préambule du deuxième tome.

L'écrivain dramaturge Mohamed Hamoumi, qui est aussi professeur d'arts dramatiques à l'Université d'Oran, a contribué à la création théâtrale à Oran à travers des œuvres «Sidi El Haloui» et «Zeman jdid» «Temps nouveau» et a participé à plusieurs rencontres scientifiques sur le 4^e art.

CONCOURS DU SCÉNARIO 2014

Le délai de remise des travaux repoussé au 30 septembre

L'association cinématographique «A Nous les écrans», organisatrice de la 5^e édition du «Concours National du scénario» a annoncé lundi que la date limite de remise des travaux concurrents est repoussée d'une dizaine de jours «à la demande générale».

Initialement prévue au 20 septembre, la date limite de remise des scénarios est donc fixée au 30 septembre selon le communiqué de l'association organisatrice.

Ce report de dix jours a été accordé pour «permettre à une plus grande frange des scénaristes de participer ou de finaliser leur scénario», soulignent les organisateurs.

Organisé en partenariat avec le ministère de la Culture et l'Office national des droits d'auteurs (Onda), le concours est ouvert à tous les auteurs de scénarios de courts métrages et de documentaires.



Les textes devront en être rédigés en français ou en arabe, soigneusement saisis et envoyés uniquement par mail à l'adresse suivante : anouslesecrans@gmail.com.

Les scénarios doivent être originaux, jamais réalisés pour la télévision, le cinéma ou à titre privé.

Le jury, constitué de trois professionnels du cinéma et de la littérature, délibérera pour le prix du meilleur scénario de court-métrage, doté de 200 000 dinars et pour le meilleur scénario de documentaire doté de 150 000

DA. La date de remise des prix est fixée à la première semaine de novembre 2014, lors des Journées cinématographiques d'Alger (JCA).

Le Concours national du scénario, organisé par l'Association «A Nous les Ecrans» depuis 2009, est devenu une tradition et suscite chaque année plus d'une centaine de scénarios entre courts métrages, documentaires et longs métrages.

Pour rappel, «A nous les écrans» a contribué à la réalisation des scénarios tels

que «Djins» de Yasmine Chouikh (2009), «Le Hu-blot» de Anis Djâdâ (2011), où encore le documentaire de Menad Mbarek (2012) qui a participé aux JCA de 2013.

L'Association «A nous les écrans» profite de cette occasion pour lancer un appel à participation aux prochaines JCA prévues à la première semaine de novembre et ajoute que le règlement de ces journées est disponible sur le site www.jcalger.com et que la date limite d'envoi des films est fixée également au 30 septembre.

BLIDA

Plusieurs troupes juvéniles aux journées nationales de la musique andalouse

Plusieurs associations musicales animeront, à partir d'aujourd'hui, des soirées musicales à l'occasion des journées nationales de la musique andalouse des jeunes qui seront abritées par la salle des conférences de la wilaya de Blida, a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs.

Initiée par la direction locale de la Jeunesse en coordination avec la ligue de wilaya des activités culturelles et scientifiques, cette manifestation culturelle, qui s'étalera jusqu'au 27 septembre en cours, sera animée par des troupes issues des wilayas de Tizi Ouzou, Blida, Chlef, Sidi Bel Abbès, Biskra, Alger, Aïn Defla et Tipasa, a-t-on ajouté de même source.

«L'organisation de cet événement culturel vise à préserver le patrimoine



musical andalou à travers l'incitation de jeunes à l'adopter», a-t-on encore indiqué, ajoutant que ces journées constituent également une opportunité aux

familles blidéennes de «découvrir les jeunes talents et passer des soirées agréables».

MUSIQUE

Hommage au regretté de la chanson andalouse Sidi Mohamed Dib

Le palais de la Culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen a abrité, vendredi, une soirée artistique en hommage au regretté de la chanson andalouse, cheikh Sidi Mohamed Dib connu sous le pseudonyme «Si Moh».

Cette soirée dans le cadre de la manifestation «Personnalités ayant servi le patrimoine», a été animée par l'association musicale «El Kortobia» qui a reproduit des chansons de hawzi et de madih du défunt chantre.

La famille du défunt a été honorée en cette occasion où a été évoqué son parcours artistique à commencer par son initiation à la musique dès son jeune âge et ses œuvres au service du patrimoine avec les amateurs de la musique traditionnelle au sein de l'association «Laslam» de protection de la chanson.

Organisée par l'association «Assala» d'arts et d'artisanat de la wilaya de Tlemcen du 18 au 20 septembre, cette mani-



festation a été marquée par la tenue d'une table ronde sur les œuvres d'art de Si Moh, ses recherches dans le domaine de la musique classique outre une exposition d'archives et de photos sur le parcours artistique du défunt.

Elle sera clôturée samedi par un tournoi de football au stade communal «Frères Zerga» regroupant les anciens joueurs du WAT Tlemcen et l'association sportive de Tlemcen où le défunt fut un membre.

Selon la présidente de l'association «Assala» Mme Bouidia Amaria, cette manifestation «Personnalités ayant servi le patrimoine», rend hommage périodiquement à des artistes et artisans qui ont joué un grand rôle dans la préservation du patrimoine.

APS

LIBYE - NOUVEAU GOUVERNEMENT L'ONU propose une réunion de dialogue

La Libye a un nouveau gouvernement mardi, après le vote de confiance obtenu par le cabinet de Abdallah al-

Theni lundi soir à la Chambre des représentants, alors que la mission de l'ONU à Tripoli (Unsmil) a proposé la tenue fin septembre d'une réunion de dialogue pour mettre fin à la crise politique qui ébranle le pays.

Selon le porte-parole du Parlement, Bahachim Faraj, le nouveau cabinet présenté par M. al-Theni, a gagné la confiance de la Chambre des représentants, en recueillant 110 des 112 voix exprimées par les députés présents à la session.

Le cabinet, qui compte treize postes, comprend trois vice-Premiers ministres en plus des dix ministres. Cependant, le poste de ministre de la Défense reste vacant.

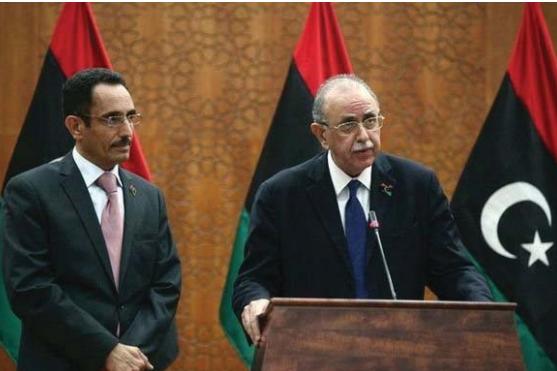
Premier ministre sortant, M. al-Theni a été chargé début septembre par le Parlement issu des élections du 25 juin, de former un nouveau cabinet. Les autorités peinent toutefois à exercer un contrôle réel sur un pays livré aux milices et qui s'enfonce dans le chaos.

Les députés ont en effet exigé un cabinet restreint après avoir rejeté jeudi un gouvernement de 18 ministres proposé par M. al-Theni, le gouvernement sortant comptant une trentaine de portefeuilles.

Selon des députés, tous les ministres du nouveau gouvernement sont des «technocrates» sans appartenance politique et méconnus sur la scène publique.

Deux parlements et deux gouvernements

Dans ce pays en proie au chaos, deux gouvernements et deux parlements concurrents se disputent actuellement la légitimité politique. Le gouvernement al-Theni, comme le Parlement, siège dans l'est de la Li-



bye pour échapper à la pression des milices, après avoir perdu le contrôle des institutions de l'Etat, à Tripoli comme à Bengahzi (est), 2e ville du pays.

Ils sont en effet contestés par une coalition de groupes armés, ayant pris le contrôle de Tripoli après avoir conquis l'aéroport à des milices pro-gouvernementales de la ville de Zenten (au sud-ouest de la capitale).

Les milices de la coalition «Fajr Libya» (Aube de la Libye) ont formé un gouvernement parallèle à Tripoli, dirigé par Omar al-Hassi. Elles ont auparavant convoqué l'Assemblée sortante, le Congrès général national (CGN), dont le mandat a expiré théoriquement avec l'élection du Parlement, et celui-ci a repris ses travaux.

Première réunion, proposée par l'ONU, fin septembre pour mettre fin à l'anarchie

Pour mettre fin à l'anarchie institutionnelle dans ce pays profondément divisé, la mission de l'ONU en Libye (Unsmil), a proposé lundi la tenue fin septembre d'une réunion de dialogue.

«L'ONU proposera sous peu une première réunion de dialogue lundi 29 septembre, entre des délégations qui représentent les différentes parties du conflit libyen», a indiqué l'Unsmil dans un communiqué, précisant que la réunion devrait se tenir en Libye.

Le dialogue proposé par l'Unsmil sera fondé sur la légitimité des ins-

tutions élues», en l'occurrence la Chambre des représentants issue des élections du 25 juin, sur le rejet du terrorisme et sur le respect des droits de l'homme et de la déclaration constitutionnelle, sorte de mini-constitution qui régit le pays depuis la chute du régime de Mâammar El Gueddafi en 2011.

Selon l'Unsmil, la réunion doit aboutir à un accord sur le règlement intérieur de la Chambre des représentants et sur «d'autres questions liées à la gouvernance» du pays.

Un accord devrait également être trouvé sur un lieu et une date pour la passation du pouvoir entre le Congrès général national (CGN, le parlement sortant) et la Chambre des représentants, un des points de discorde entre les islamistes et leurs rivaux.

Dans ce contexte, lors d'une réunion ministérielle restreinte sur la Libye organisée lundi à New York par le Département d'Etat américain, à laquelle a pris part le ministre algérien des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, les participants ont salué «les efforts des pays voisins de la Libye et plus particulièrement l'initiative algérienne visant l'encouragement d'un dialogue inter libyen et une réconciliation nationale».

Cette réunion restreinte a vu la participation de représentants des Etats-Unis, Algérie, Libye, Egypte, Qatar, France, Allemagne, Italie, Arabie Saoudite, Espagne, Tunisie, Turquie, Emirats arabes unis et le Royaume Uni, de l'Union européenne et des Nations unies.

PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE Au total 70 candidats déclarés

Au total soixante-dix personnes ont déposé un dossier de candidature à la présidentielle du 23 novembre en Tunisie, a indiqué mardi l'instance chargée d'organiser le scrutin (Isie). «Nous avons reçu 70 dossiers de candidatures lundi, date limite du dépôt des candidatures, a indiqué le chargé de la presse de l'Isie, Las-saad Ben Ahmed, cité par la presse.

«Nous examinerons tous ces dossiers d'ici vendredi et afficherons ensuite la liste des candidats» dont les dossiers répondent aux conditions fixées par la loi, a-t-il ajouté.

La liste définitive ne sera connue cependant que le 25 octobre, lorsque les délais de recours en justice auront expiré. Pour voir son dossier approuvé, un candidat doit notamment fournir les parrainages d'au moins 10 députés ou ceux de 10 000 Tunisiens répartis dans au moins dix circonscriptions.

À l'exception du parti Ennahda, qui a décidé de ne pas présenter de candidat mais de soutenir une personnalité «consensuelle», l'essentiel des témoins de la vie politique tunisienne ont voulu se présenter à cette présidentielle. Le président sortant Moncef Marzouki, le président de la Constituante, Mustapha Ben Jaafar, un ex-Premier ministre Béji Caïd Essebsi, deux anciens ministres du régime déchu de Zine El Abidine Ben Ali, un ancien gouverneur de la Banque centrale, des hommes d'affaires, des chefs de partis et une femme juge ont notamment déposé leurs dossiers.

La présidentielle est précédée le 26 octobre par des législatives, c'est la première fois que les Tunisiens sont convoqués aux urnes pour élire leur chef de l'Etat depuis la révolution de décembre 2010-janvier 2011. M. Marzouki avait été élu fin 2011 par les députés de la Constituante à la faveur d'un accord de coalition passé avec Ennahda. Les scrutins d'octobre et de novembre doivent enfin doter la Tunisie d'institutions pérennes.

SAHARA OCCIDENTAL Amnesty International appelle à la nécessité de protéger les détenus sahraouis dans la prison «carcel negra»

Amnesty International a appelé récemment à la nécessité de protéger les prisonniers sahraouis détenus dans la prison «carcel negra» (prison noire) de Laâyoune occupée ayant entamé une grève illimitée de la faim, rapporté lundi l'Agence de presse sahraouie (SPS). Amnesty International a affirmé sur son site Internet que sept détenus sahraouis dans «la prison noire» de Laâyoune occupée «violalement battus le 17 septembre dernier, ont entamé une grève de la faim pour protester contre les conditions de leur détention».

Ils ont été «violemment battus et fait l'objet d'injures» après avoir été ligotés devant les autres détenus», a ajouté Amnesty International.

SOUDAN

Le Soudan lève la suspension des activités du CICR

Les autorités soudanaises ont levé la suspension des activités du Comité international de la Croix-Rouge (Cicr), a annoncé lundi l'organisation internationale dans un communiqué publié à Genève.

Cette levée de la suspension, instaurée le 1er février dernier, est une «étape positive», a indiqué Jean-Christophe Sandoz, chef de la délégation du Cicr au Soudan, cité dans le communiqué. «Elle nous permettra de reprendre notre action humanitaire, et notre aide aux personnes touchées par les conflits et la violence. C'est une bonne nouvelle», a-t-il ajouté. Le Cicr va renouer «le dialogue avec toutes les personnes impliquées dans les conflits ou touchées par ces derniers pour s'assurer qu'elles acceptent notre action neutre et impartiale», indique encore l'organisation humanitaire.

L'organisation va commencer par «évaluer les besoins dans les zones de

conflits», puis décidera de ce «qu'il est possible de faire». Le Cicr travaille au Soudan depuis 1978 et a étendu en 2003 ses opérations au Darfour. Khartoum avait suspendu début février les activités du Cicr, l'accusant d'avoir agi hors de son mandat au Soudan.

Nous constatons que le Cicr mène des activités en dehors du mandat fixé par le droit international et l'accord avec le gouvernement du Soudan», avait indiqué dans un communiqué la Commission des affaires humanitaires (HAC), un organisme gouvernemental.

Le Cicr avait de son côté évoqué «plusieurs problèmes techniques». Dans son communiqué, la HAC avait affirmé que le Cicr devait seulement travailler à travers le Croissant-Rouge soudanais. La moitié des 19 Etats du Soudan sont touchés par des violences et l'ONU évalue à 6,1 millions le nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire.

RUSSIE

Moscou compte augmenter ses ventes d'armes à l'Afrique

La Russie compte augmenter ses ventes d'armes à l'Afrique, a écrit lundi le quotidien russe *Kommersant*.

Le journal a rapporté que le salon de l'armement, Africain Aerospace & Défense 2014, a fermé hier ses portes à Pretoria et la délégation russe a organisé plus de 70 entretiens avec des partenaires potentiels, la plupart en présence du conseiller du président russe pour la coopération militaro-technique Vladimir Kojine.

L'agence fédérale d'exportation d'armements Rosoboronexport a l'intention, dans les années à venir, d'étendre considérablement sa présence sur le continent. Actuellement, l'Afrique représente 2 % du total des exportations d'armes russes dans le monde, est-il écrit dans un article du journal cité par l'agence Ria Novosti.

Les entretiens de la délégation russe ont été menés par le directeur général de «Rosoboronexport» Anatoli Issakine, le directeur du Service fédéral pour la coopération militaire et technique Alexandre Fomine et

et le conseiller du président russe pour la coopération militaro-technique Vladimir Kojine.

Mais comme l'a déclaré le directeur de Rosoboronexport pour les missions spéciales et le chef de la délégation de la compagnie, Iouri Demchenko, «cela reste la plus grande exposition du continent et la plus efficace pour promouvoir les armements russes dans les pays d'Afrique au sud et du Sahara».

Aujourd'hui, la Russie n'exporte que 2 % de ses armes vers l'Afrique subsaharienne, alors même que cette zone occupe la neuvième place mondiale en matière de dépenses pour la défense, soit plus de 13,225 milliards de dollars dont près de 5 milliards de dollars pour la seule Afrique du Sud.

Selon une source de la délégation, «cette situation s'explique non seulement par les causes économiques (absence de moyens financiers pour l'achat d'armements) mais aussi par la situation militaro-politique instable dans certains pays».

UKRAINE

Les rebelles prorusses annoncent le retrait de leur artillerie

Les rebelles prorusses ont commencé à retirer leur artillerie dans l'est de l'Ukraine aux endroits où l'armée ukrainienne a fait de même, conformément à ce qui avait été négocié lors des pourparlers de Minsk, a indiqué mardi le Premier ministre de la République populaire autoproclamée de Donetsk, Alexandre Zakharchenko. «Nous avons retiré notre artillerie dans les zones où les forces ukrainiennes régulières ont fait de même. Dans les endroits où l'artillerie ukrainienne n'a pas été retirée, nous n'avons pas retiré la notre non plus», a déclaré M. Zakharchenko, cité par l'agence de presse russe Interfax. «Tout cela concerne les canons d'artillerie d'un calibre supérieur à 100 mm», a-t-il précisé. Un document signé samedi à Minsk prévoit un plan de paix en neuf points pour mettre un terme au conflit meurtrier qui oppose rebelles prorusses et armée régulière ukrainienne depuis plus de cinq mois dans l'est de l'Ukraine. Ce plan prévoit la mise en oeuvre d'une zone tampon de 30 km de large le long de la ligne de front et le retrait des pièces d'artillerie lourdes des deux camps, gelant virtuellement le conflit aux positions actuelles des belligérants.

L'armée ukrainienne avait déjà annoncé commencer la mise en oeuvre des dispositions du plan de paix qui, outre la zone tampon, prévoit une trêve dans les combats jusqu'ici globalement respectée et une interdiction du survol des régions séparatistes.

PAKISTAN

3 morts dans un attentat suicide à Peshawar

Un attentat suicide à la voiture piégée contre un convoi de paramilitaires a fait au moins trois morts et 13 blessés mardi à Peshawar, grande ville du nord-ouest pakistanaise à la porte de l'Afghanistan, ont annoncé les autorités.

L'attaque contre un convoi de véhicules de paramilitaires est survenue près d'un baraquement militaire, à proximité de la gare de Peshawar. «C'était un attentat suicide à la voiture piégée, jusqu'à présent nous comptons trois morts, dont un paramilitaire, et 13 blessés», a déclaré un haut responsable de la police locale, Najib-ur-Rehman. Un porte-parole de l'hôpital

Lady Reading, où les victimes ont été transportées, a confirmé ce bilan. Cet attentat n'a pas été revendiqué dans l'immédiat mais pourrait porter la marque des talibans pakistanais du TTP ou de factions dissidentes de la rébellion intégriste en guerre contre le gouvernement d'Islamabad.

Il intervient en outre alors que l'armée pakistanaise mène actuellement une opération contre les bastions des talibans et d'Al-Qaïda dans la zone tribale du Waziristan du Nord.

L'armée pakistanaise a affirmé avoir tué plus de 1.100 insurgés, dont encore 23 lundi lors de raids aériens, depuis le début de l'opération Zarb-e-Azb à la mi-juin, un bilan remis en cause par les talibans qui soutiennent avoir quitté le Waziristan du Nord avant le début des bombardements.

Les insurgés ont toutefois revendiqué quelques attaques en représailles à cette opération dont une contre l'aéroport de Quetta (sud-ouest) et une autre contre un chantier naval de Karachi (sud).

SYRIE

Premières frappes contre Daesh en Syrie, Moscou appelle à plus de coordination internationale sous l'égide de l'ONU

La coalition dirigée par les Etats-Unis a pour la première fois mené mardi des raids aériens et des attaques aux missiles contre des positions de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech) en Syrie, alors que la Russie réclame d'avantage plus de coordination internationale sous égide de l'ONU dans la lutte contre le terrorisme.

Il s'agit première intervention étrangère en Syrie depuis le début du conflit en mars 2011 dans ce pays, où les éléments de Daech occupent depuis 2013 de vastes régions dans le nord, frontalières de l'Irak et la Turquie. Le président américain Barack Obama avait prévu mardi 10 septembre, dans un discours, qu'il se réservait le droit de frapper cette organisation y compris dans son sanctuaire syrien.

Selon le porte-parole du Pentagone, le contre-amiral John Kirby, les raids visaient principalement des positions de Daech dans la province de Raqa, principal bastion de Daech en Syrie, l'organisation contrôlant également la plupart de l'est du pays, notamment la province pétrolière de Deir Ezzor et une large portion de la frontière avec la Turquie.

Le Pentagone a précisé que les frappes avaient été menées «au moyen d'avions de chasse, de bombardiers et de missiles Tomahawk» tirés notamment depuis des navires opérant dans les eaux internationales de la Mer Rouge et du Golfe.

Cinq «nations partenaires» moyen-orientales - Jordanie, Bahreïn, Qatar, Arabie saoudite, Emirats arabes unis - ont participé ou appuyé ces frappes, a indiqué le Pentagone.

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), a indiqué qu'au moins 30 éléments du réseau terroriste d'Al-Qaïda, en majorité des étrangers, et huit civils, dont une femme et trois enfants, ont été tués dans les frappes qui ont visé l'ouest de la province septentrionale d'Alep, parallèlement à des

Cinq «nations partenaires» moyen-orientales - Jordanie, Bahreïn, Qatar, Arabie saoudite, Emirats arabes unis - ont participé ou appuyé ces frappes, a indiqué le Pentagone.

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), a indiqué qu'au moins 30 éléments du réseau terroriste d'Al-Qaïda, en majorité des étrangers, et huit civils, dont une femme et trois enfants, ont été tués dans les frappes qui ont visé l'ouest de la province septentrionale d'Alep, parallèlement à des



frappes contre Daech. Le président russe Vladimir Poutine a insisté avant le début des frappes américaines contre des positions de l'organisation Daesh en Syrie, pour que celles-ci ne soient pas menées sans l'accord préalable de Damas.

Au cours d'une conversation téléphonique dans la nuit de lundi à mardi avec le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, M. Poutine «a souligné que les frappes aériennes contre les bases terroristes de l'Etat islamique sur le territoire syrien ne devaient pas être menées sans l'accord du gouvernement syrien», indique un communiqué du Kremlin.

Le ministère russe des Affaires étrangères a pour sa part prévenu que «les initiateurs d'actions militaires unilatérales portaient l'entièvre responsabilité de leurs conséquences», précisant que «les tentatives d'atteindre des buts géopolitiques en violant la souveraineté des gouvernements de la région ne font qu'alimenter les tensions et déstabiliser encore davantage la situation». «La lutte contre le terrorisme au Proche-Orient et dans le Nord de l'Afrique nécessite des efforts coordonnés de l'ensemble de la communauté internationale sous égide de l'ONU», a-t-il ajouté.

La Syrie a été informée avant le lancement des frappes

Avant le lancement de ces frappes sur son territoire contre l'organisation Daesh, la Syrie a été informée par les Etats-Unis, a indiqué mardi le ministère des Affaires étrangères de Damas.

Damas soutient tout effort international pour combattre le terrorisme

Damas soutient «tout effort international» pour combattre les membres de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech) et du Front al-Nosra, après les frappes menées sur son territoire par une coalition conduite par les Etats-Unis, a assuré mardi le ministère syrien des Affaires étrangères.

«La Syrie soutient tout effort international pour combattre le terrorisme, comme celui de Daesh et celui d'al-Nosra, tout en insistant sur le respect de la souveraineté nationale et conformément aux lois internationales», a indiqué le ministère dans un communiqué.

Il a précisé que la Syrie a été informée lundi par le ministre irakien des Affaires étrangères des frappes américaines, en l'absence de contacts diplomatiques entre Damas et Wash-

ington. «Le ministre syrien des Affaires étrangères Walid Moualem a reçu lundi un message de son homologue américain John Kerry l'informe que les Etats-Unis allaient frapper des bases de Daesh en Syrie. Ce message a été transmis à M. Moualem par le chef de la diplomatie irakienne, souligne le communiqué. «La coordination avec l'Irak pour frapper le terrorisme se poursuit au plus haut niveau, car les deux pays sont dans la même position face au groupe Daesh, en application de la résolution 2170 du Conseil de sécurité de l'ONU», indique le texte.

Le ministère syrien affirme également que le délégué permanent de la Syrie à l'ONU «a été informé hier, plusieurs heures avant les frappes, que les Etats-Unis et certains de leurs alliés allaient viser Daesh dans ses positions en Syrie».

GB - IRAN Cameron va rencontrer Rohani à New York

Le Premier ministre britannique, David Cameron, doit s'entretenir à New York avec le président iranien Hassan Rohani, une première rencontre à ce niveau entre Téhéran et Londres depuis 1979, a annoncé mardi Downing Street.

Cette rencontre, qui se tiendra en marge de l'Assemblée générale des Na-

tions unies à New York, sera la première discussion bilatérale entre un Premier ministre britannique et un président iranien depuis la révolution islamique iranienne de 1979.

M. Cameron tentera à cette occasion de rallier Téhéran à la coalition internationale contre les extrémistes de l'Etat islamique (EI). L'Iran a déjà re-

jeté une demande de coopération américaine en ce sens. Les relations entre le Royaume-Uni et l'Iran, longtemps isolées en raison des tensions suscitées par son programme nucléaire, se sont peu à peu réchauffées après la fermeture de l'ambassade britannique à Téhéran suite à sa prise d'assaut par des manifestants en 2011.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

05:05 Franklin
05:20 Franklin
05:30 TFou
09:10 Automoto
10:00 Téléfoot
10:55 L'affiche du jour
11:00 Les douze coups de midi
11:50 Du côté de chez vous
12:00 Journal
12:30 Reportages
13:45 Person of Interest
14:30 Person of Interest
15:20 Les experts : Manhattan
16:05 Bienvenue chez nous
17:10 Secret Story
18:00 Money Drop
18:55 Météo
19:00 Journal
19:30 Tirage du Loto
19:35 Météo
19:40 Nos chers voisins
19:45 Pep's
19:55 Blacklist
20:45 Blacklist
21:40 Blacklist
22:25 Les experts

2

05:15 Talons aiguilles et bottes de paille
05:35 Talons aiguilles et bottes de paille
06:00 Thé ou café
07:05 Rencontres à XV
07:30 Sagesses bouddhistes
07:45 Islam
08:15 Judaïca
08:30 Source de vie
09:05 Présence protestante
09:30 Le jour du Seigneur
11:00 Cérémonie du souvenir
12:00 Journal
12:20 13h15, le dimanche...
13:07 Point route
13:15 Vivement dimanche
15:25 Grandeur nature
15:55 Dans la peau d'un chef
16:50 Face à la bande
17:50 N'oubliez pas les paroles
18:25 N'oubliez pas les paroles
18:55 Météo 2
19:00 Journal
19:40 Parents mode d'emploi
19:44 Beau travail
19:45 Alcaline l'instant
19:46 Météo 2
19:50 Déetectives
19:50 DéTECTIVES
21:35 DéTECTIVES
22:25 Les hommes de l'ombre

3

05:00 EuroNews
05:35 Ludo
05:36 Les Podcasts
05:47 Les Podcasts
05:59 Oggy et les cafards
06:06 Oggy et les cafards
06:12 Oggy et les cafards
06:24 Oggy et les cafards
06:31 Oggy et les cafards
06:37 Oggy et les cafards
06:48 La chouette & Cie
06:56 Shaun le mouton
07:03 Shaun le mouton
07:14 Tom et Jerry Show
07:40 Scooby-Doo, Mystères Associés
08:06 Scooby-Doo et la colonie de la peur
09:19 Titi et Grosminet
09:44 Les lapins crétins : invasion
10:15 Expression directe

10:30 Dimanche avec vous
11:00 12/13 : Journal régional
11:10 12/13 dimanche
11:50 30 millions d'amis
12:50 Jour de brocante
14:00 En course sur France 3
14:20 Inspecteur Barnaby
16:00 Du côté de chez Dave
16:25 Un livre, un jour
16:30 Slam
17:10 Questions pour un champion
17:55 Objectif indépendance
18:00 19/20 : Journal régional
18:18 19/20 : Edition locale
18:30 19/20 : Journal national
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:15 Plus belle la vie
19:42 Beau travail
19:45 Des racines et des ailes
21:42 Parlons passion
21:45 Météo
21:50 Grand Soir 3
22:20 Pièces à conviction

CANAL+

06:05 Gorg et Lala
06:10 Kaeloo
06:20 Kaeloo
06:25 Drôles de coloc'
06:35 Les Dalton
06:45 Les Dalton
06:55 Shazzam super 2000
07:05 Le monde fantastique d'Oz
09:10 Les Miller, une famille en herbe
11:00 Rencontres de cinéma
11:20 Zapping de la semaine
11:40 Le JT
12:05 La grille
12:50 Formule 1 Grand Prix de Singapour
13:00 Formule 1 Grand Prix de Singapour
15:00 L'effet papillon
15:20 Les Miller, une famille en herbe
17:10 Pendant ce temps...
17:12 Pendant ce temps...
17:15 Le Before du grand journal
17:45 Le JT
17:55 Le grand journal
19:00 Le grand journal, la suite
19:25 Le petit journal
19:55 9 mois ferme
21:15 Intérieur sport
21:55 Jour de foot
22:50 Borgia 1497

M

05:00 M6 Music
06:00 Absolument stars
08:40 Malcolm
09:10 Malcolm
09:35 Malcolm
10:10 Sport 6
10:20 Turbo
11:45 Le 12.45
12:05 Maison à vendre
14:00 D&CO, une semaine pour tout changer
16:40 Les reines du shopping
17:50 100 % mag
18:40 Météo
18:45 Le 19.45
19:10 Scènes de ménages
19:50 D&CO, une semaine pour tout changer
22:15 D&CO, une semaine pour tout changer
16:40 Les reines du shopping

La sélection

TF1

19h55

Blacklist (Série TV)



Saison 1 - Episode 13 sur 22

Après avoir découvert qui était la taupe, Red informe Liz que l'agence Cyprus est une organisation criminelle responsable d'enlèvements de bébés.

Saison 1 - Episode 14 sur 22

Madeline Pratt, une femme fatale que Red a fréquentée dans son passé, ressurgit et piège le FBI : Liz est obligée d'employer certains de ses talents cachés.

2

19h50

DÉTECTIVES (SÉRIE TV)



Saison 2 - Episode 7 sur 8

Alors que Maxime, Philippe et Xénia épaulent un jeune boxeur Malien à la recherche de sa soeur, Marc tente d'élucider un mystère pour le compte d'un couple.

Saison 2 - Episode 8 sur 8

Nora débarque à la péniche couverte de sang. Alors que tout semble indiquer qu'elle a commis un meurtre, les Roche se mobilisent pour l'innocenter.

3

19h45

DES RACINES ET DES AILES



A l'occasion du bicentenaire de la naissance d'Eugène Viollet-le-Duc, l'un des plus grands architectes du XIXe siècle, direction Carcassonne pour découvrir le travail de cet homme aux talents multiples. L'héritage de Viollet-le-Duc. Architecte, archéologue, artiste, alpiniste, écrivain ou voyageur, portrait d'un homme avant-gardiste • Venise, Pompeï : attention danger. Les deux plus beaux joyaux de l'Italie souffrent de la surfréquentation touristique • Patrimoine naturel : l'exemple américain. Pionniers de la protection du patrimoine naturel, les Américains possèdent 59 parcs nationaux protégés.

CANAL+

20h55

9 MOIS FERME

**M**

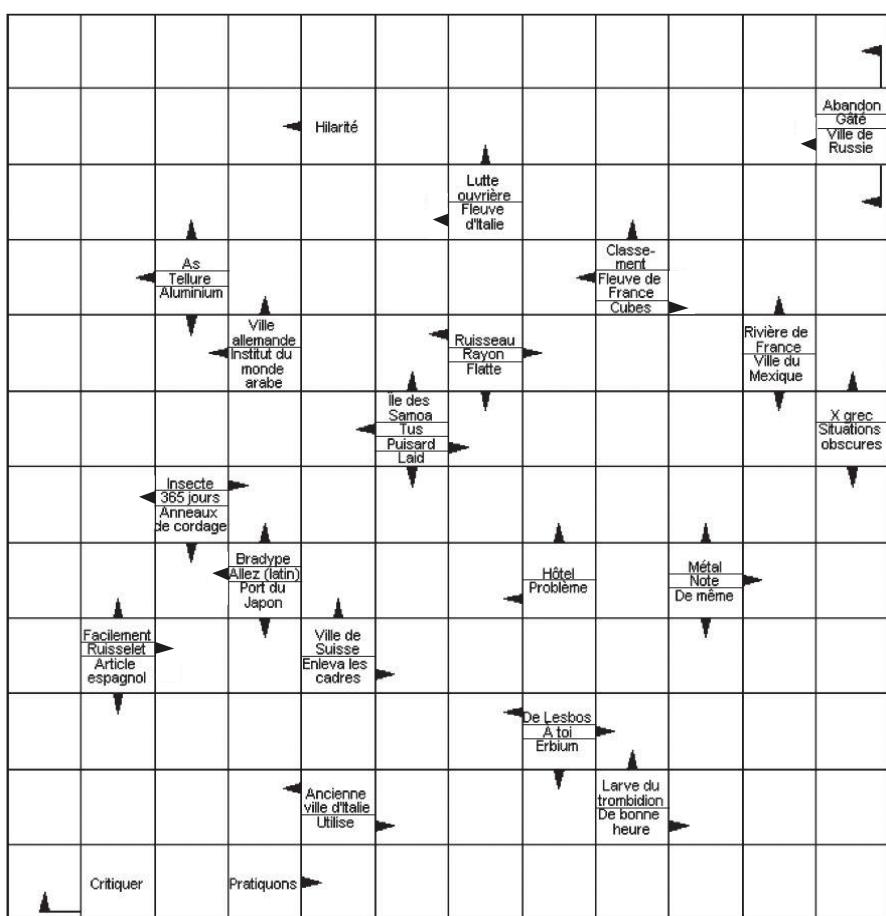
19h50

D&CO, UNE SEMAINE POUR TOUT CHANGER



Laurent et sa femme vivent depuis 17 ans avec leurs trois enfants dans une ancienne fermette. Ils avaient entrepris une grosse partie de travaux de mise aux normes, ainsi qu'un rafraîchissement, pour rendre la maison plus agréable. Privilégiant les études des enfants, ils n'ont plus les moyens de continuer.

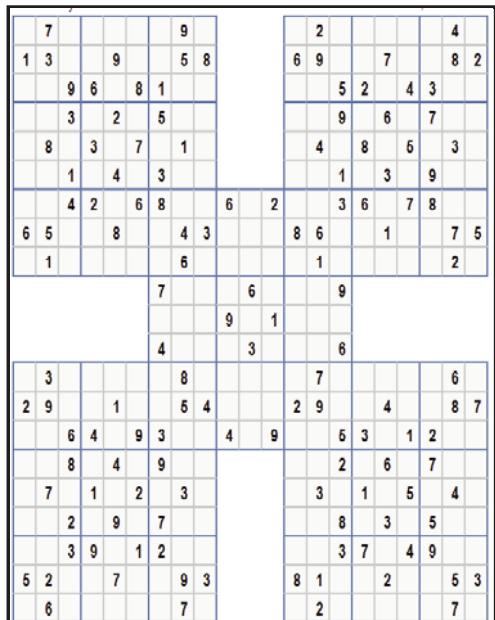
Mots fléchés n°726



Samouraï-Sudoku n°726

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°726

► Horizontalement:

1. Indépendance
2. Logement des militaires - Aluminium
3. Rassasié - Routine
4. Jugement - Etang de la côte méditerranéenne
5. Ch.-l. de c. de l'Yonne
6. Personnage comique créé par Molière
7. Coutumes - Américum -
- Hibou - En les
- Ministre ou dignitaire religieux musulman - Fer - Pierres
- Ennuyante
- Parcourir un roman - Ch.-l. de c. de la Marne
- Première femme - Amer-tume profonde
- Résidas qppart - Pénètre

► Verticalement:

1. Commune des Yvelines
2. Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
3. Diversifiés - Conclus
4. Article espagnol - Amphophile
5. Étendue désertique - D'une seule couleur - Pronom relatif
6. Moscovites - 1/2 seconde
7. Dis qu'une chose n'existe pas - Emanation
8. Liaison chimique de deux atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
9. Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
10. Europium - Âgées - Interjection
11. Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
12. Vin blanc sec - Hausser une note d'un demi-ton

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

L'homme courageux est celui qui sait fuir en cas de danger.

Proverbe algérien

Danses, danses ô oiseau, l'épervier est meilleur.

Proverbe berbère

Sache venir, mais sache partir.

proverbe arabe

L'amour et la fortune sont aveugles

Proverbe français

C'est arrivé un 24 septembre

1853 : la Nouvelle-Calédonie devient colonie française.

1941 : création du Comité national français.

1973 : la Guinée-Bissau et le Cap-Vert se proclament indépendants.

1993 : Norodom Sihanouk est à nouveau couronné roi du Cambodge.

Célébrations

- Journée mondiale contre les brevets logiciels.

- **Afrique du Sud** : Heritage Day (Journée du Patrimoine), fête célébrant le patrimoine culturel de tous les peuples d'Afrique du Sud.

- **Espagne** : Barcelone : La Mercè.

- **Nouvelle-Calédonie** : Fête de la citoyenneté.

OPEN D'ALGER-2014 DE BEACH-VOLLEY Nadjib Dif-Yacine Kadi triomphant à la 9^e étape à Sidi Fredj

La plage de Sidi Fredj (commune de Staoueli), station balnéaire située à l'ouest d'Alger, a été lundi soir, le théâtre de la 8^e étape du tournoi open de beach-volley masculin, organisé par la Ligue de wilaya d'Alger de volley-ball en partenariat avec l'Assemblée populaire communale de Staoueli et la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger (DJSL-WA) et le concours de Ital-Crem Tenergy.

Cette 8^e étape, qui a rassemblé plus d'une dizaine de paires, est revenue en l'absence du duo de fer de Boumerdès à savoir de Rafik Belouzzi et Hocine Mechental, à la doublette d'Alger, Nadjib Dif-Yacine Kadi qui a pris facilement le dessus sur une autre paire d'Alger formée de Mokrane Idrizi et Djamel Azz, sur le score de 2 sets à 0 (21-19, 21-18) la jeune paire d'Oued Souf composée de Mohamed Tama - Athmane Guedouda a pris la troisième place du tournoi.

Comme il est de coutume les trois premières paires du classe-



ment général de chaque étape ont reçu des diplômes et coupe remis par Mustapha Nacer, vice-président de la Ligue de wilaya d'Alger de volleyball, Yacine Djellouli et Djillali Neggazi membres de la commission de Beach, aux lauréats dans une ambiance très conviviale.

Après Sidi Fredj (commune de Staoueli), la 9^e étape est prévue à Herriera, une commune côteière, située à environ une vingtaine de kilomètres au nord-est de la wilaya

d'Alger et à 2 km de la plage de Kadous, le jeudi 25 septembre entre 10h30 jusqu'à 17h30 quant à la 10^e étape c'est la plage la Sirène dans la commune de Bordj El Kiffan qui va abriter le mardi 30 septembre pour la première fois cette manifestation sportive aux mêmes horaires.

Des contacts sont en cours pour domicilier les prochaines étapes du circuit Palma Beach et Bordj El Bahri sont sollicitées pour clore la saison estivale 2014.

JEUX ASIATIQUES/HALTÉROPHILIE

2 records du monde pour la Taïwanaise Lin Tzu-chi

Deux records du monde ont été battus par l'haltérophile taïwanaise Lin Tzu-chi pour s'offrir la médaille d'or des moins de 63 kg des Jeux asiatiques, mardi à Incheon (Corée du Sud).

Lin Tzu-chi, championne d'Asie en titre, a d'abord pris la tête du concours grâce à un épaulé-jeté de 143 kg, pour un total de 259 kg, écrasant le record du monde de 257 kg. Mais la Chinoise Deng

Wei a alors battu le record du monde de l'épaulé-jeté, avec une barre à 144 kg, pour égaliser à 259 kg et prendre la tête de la catégorie en raison de son poids de corps inférieur.

Sur sa dernière tentative, la Taïwanaise Lin a réussi un 145 kg à l'épaulé-jeté, battant le précédent record de Deng, pour un total de 261 kg, nouveau record du monde du combiné.

RALLYE RAID D'ALGÉRIE

L'«Over-sand» relancé en novembre, après 30 ans d'absence

Le Rallye Raid d'Algérie, dénommé «Over-Sand» sera relancé au mois de novembre prochain après une absence de près de 30 ans, a annoncé mardi la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM).

Ce rallye dont la dernière édition remonte à 1986, sera relancé par la FASM, en collaboration avec l'association Amitiés

Internationales Organisation (AIO).

Plus de 30 véhicules de type 4x4, ainsi que 40 motos représentant différents pays européens vont se mesurer aux concurrents algériens, du 9 au 22 novembre, à travers différentes villes du Sahara.

«En plus de promouvoir les sports mécaniques en Algérie à travers le contact direct avec des



concurrents venus du monde entier, notre objectif est aussi de promouvoir l'image de l'Algérie, notamment en faisant découvrir à nos invités la beauté du sud algérien et son hospitalité » a encore expliqué la FASM.

Des membres du comité d'organisation, dont des étrangers «sont actuellement sur place pour étudier le terrain et organiser le parcours» a encore révélé la même source.

APS

Sudoku N°725

4	7	6	5	1	8	3	2	9
2	3	5	6	7	9	8	4	1
1	8	9	2	3	4	7	6	5
9	6	3	1	4	7	2	5	8
7	5	1	8	2	6	9	3	4
8	4	2	3	9	5	6	1	7
6	2	7	9	5	1	4	8	3
3	1	4	7	8	2	5	9	6
5	9	8	4	6	3	1	7	2

1	2	8	5	3	6	9	7	4
5	7	9	1	2	4	3	6	8
4	3	6	9	8	7	2	1	5
3	6	2	8	5	1	7	4	9
8	1	4	6	7	9	5	3	2
7	9	5	2	4	3	6	8	1
6	5	7	4	9	8	1	2	3
8	3	9	1	7	2	4	6	5
6	2	5	3	9	4	1	7	8

S o l u t i o n

Mots Croisés N°725

GLOBETROTTER
EUGENIE■ERSn
RIRA■CCP■O■D
OSENT■OCCUPE
NA■TRANCHE■C
TNT■AIN■U■BO
OCARINAS■GLU
LET■REITERER
O■ANESSE■ANA
GARE■S■POING
UNIRIEZ■UNIE
E■EEE■REISER

Mots Fléchés N°725

HORTICULTURE
■PERI■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

EQUITATION Championnat maghrébin de saut d'obstacles du 9 au 12 octobre en Tunisie

La sélection nationale d'équitation prendra part au championnat maghrébin de saut d'obstacles children, juniors et seniors, prévu du 9 au 12 octobre au Centre national des sports équestres de la Soukra en Tunisie, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération équestre algérienne.

La sélection nationale d'équitation sera représentée par 15 cavaliers qui ont réalisé les meilleures performances lors des derniers grand prix, championnats et coupe d'Algérie dans la catégorie «A».

Il s'agit en seniors de Brahim Ait Loune montant «Top Story», Mesrati Brahim «Casanova», Said Mahi «Tortilla des forêts», Hassen Bentabet «Lucas de Belmaniere» et Moha-med Mesrati «Rif de la Chesney».

En juniors, Amine Mahi enfourchant «Unanime des forêts», Rafik Komokoff «Univers des forêts», El Bahi Bou-tekdjiret «Tiscane des forêts» et Ziad Bentabet «Rusty des forêts».

En children, Mounier Mahi «Kazane», Adel Mouhoub «Carrefour», Fahd Mebah «Moon» Bouabdallah Hadidi «Lendj» Abderrahmane Khadimi «Imen des valley». Cette compétition est un événement prestigieux pour les sports équestres car elle constitue une bonne opportunité pour réunir les cavaliers des pays maghrébins, a-t-on souligné.

Ce rendez-vous maghrébin verra la participation de 15 cavaliers par pays dans les catégories des moins de 16 ans, moins de 21 ans et seniors (cinq cavaliers par catégorie). La Tunisie, pays organisateur, sera représentée par 30 cavaliers (six par équipes).

Neuf épreuves figurent au programme de ce championnat maghrébin à raison de trois courses par jour. Les deux premières journées seront réservées aux épreuves individuelles. Les cavaliers observeront ensuite une journée de repos avant de disputer la compétition par équipes.

Concours nationaux de saut d'obstacles et d'endurance à Tiaret

Deux concours nationaux de saut d'obstacles et d'endurance auront lieu du jeudi au samedi au Centre Equestre Emir-Abdelkader de Tiaret, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération équestre algérienne.

Ces compétitions de sports équestres de trois jours, organisées par le club équestre Emir-Abdelkader de Tiaret en collaboration avec la FAE, verront la participation d'une centaine de cavaliers en saut d'obstacles et plus de 60 cavaliers en endurance, de différents clubs équestres du pays.

La première journée prévoit le déroulement de trois épreuves (préparatoire, Small et Medium) ouvertes aux cavaliers cadets, juniors et seniors de 1^{er} degré minimum et aux chevaux âgés de 4 ans et plus, avec dimensions des obstacles de 1 mètre à 1,15 mètre.

À la seconde journée auront lieu les 4^{eme} et 5^{eme} épreuves réservée au même cavaliers en plus du prix « feu Mostapha Amine Mahi» destiné aux cavaliers juniors et séniors titulaires du 1^{er} degré minimum enfourchant des chevaux âgés de 5 ans et plus et qui sera disputé en deux manches «A» et «B» jugées au barème A sans chronomètre pour la 1^{re} manche et au chronomètre pour la seconde manche. La hauteur d'obstacle est de 1,15 m.

La troisième journée verra le déroulement du concours national d'endurance. Une course sur une distance de 90 kilomètres est réservée aux cavaliers seniors titulaires de 1^{er} degré et aux chevaux âgés de 6 ans et plus et la 2^{eme} aux cavaliers de plus de 14 ans titulaires de 1^{er} degré avec chevaux âgés de 5 ans et plus.

HALTÉROPHILIE/MONDIAL-2014 JUNIOR : **Walid Bidani vice-champion du monde**

L'athlète algérien Walid Bidani a récupéré, auprès de la fédération internationale d'haltérophilie, la médaille d'argent et le titre de vice-champion du monde du «mouvement-arraché» du Mondial juniors de Kazan en Russie, organisé en juin dernier, suite au contrôle positif de l'Ukrainien Leonid Kubyshkovskyi, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH).

A Kazan, Bidani (105kg) avait pris la médaille de bronze au mouvement arraché, avec la charge de 170kg, et une 4^e place avec un total de 370kg. L'haltérophile ukrainien Leonid Kubyshkovskyi, auteur d'une charge de 173 kg, avait été par la suite contrôlé positif à la Clomiphene, substance dopante et interdite.

La sanction infligée à l'athlète sera d'une durée de deux ans au minimum. «Déjà au départ, la médaille de bronze de Bidani constituait une performance exceptionnelle pour l'athlète et historique pour l'haltérophilie algérienne. Maintenant, on ne peut que se réjouir de cette nouvelle consécration. Cela nous rend comblés et plus que satisfaits, surtout que l'athlète était à sa dernière année en junior», s'est félicité

le président de la Fédération, Aziz Brahimi, ajoutant que ce résultat est aussi le fruit du travail et du sérieux de l'athlète et son staff qui avaient misé beaucoup sur le mondial de Kazan. En plus de ce titre de vice-champion du monde, Walid Bidani récupère également la médaille de bronze au total des deux mouvements, grâce à son total (370kg).

«Après la médaille de bronze mondiale de son équipier, le junior Hosseyn Fardjallah en 2013 au mondial du Pérou, Walid Bidani devient le premier haltérophile algérien à avoir réussi deux podiums lors d'un seul mondial. C'est grandiose pour cette discipline où il n'est pas évident de revenir avec des consécrations», a tenu à expliquer M. Brahimi. Le titre mondial de l'arraché

de la catégorie des 105kg, est revenu au Belarus Kurovski Rychar (177kg) qui a aussi remporté l'or du total avec 378kg et le bronze de l'épaulé jeté (201kg). La médaille de bronze de l'arraché et de l'épaulé jeté sont revenues au Russe Georgi Kuptsov avec, respectivement, 168kg et 200kg (et un poids de corps inférieur 94,50kg). L'or de l'épaulé jeté a été remporté par le Polonais Samoraj Pawel (208kg) qui avait ajouté une argent au total (373kg). Au mondial de Kazan, l'Algérie avait participé avec deux autres athlètes: le cadet Aymen Touairi (94kg) qui avait terminé second en cadet (sans consécration, puisque c'est le mondial des juniors) et 11^e en juniors, et Nafaa Sariak, auteur d'une 16^e place dans la catégorie des 69kg.

APS

TENNIS/CIRCUIT ITF-PRO WOMEN (2^E ÉTAPE) : **Hanine et Yassmine Boudjadi qualifiées au 2^e tour**

Deux des sept joueuses de tennis algériennes entrées en lice mardi dans le 1^{er} tour de la 2^e étape du Circuit ITF-Pro Women, du 22 au 27 septembre courant au Tennis Club Les-Palmiers de Benaknoun (Alger) ont réussi à se qualifier pour la prochaine étape. Il s'agit de Hanine Boudjadi, qui s'est qualifiée aux dépens de sa compatriote Inès-Belkis Ali Moussa (6-1) (6-1), et Yassmine Boudjadi, qualifiée par forfait devant une autre Algérienne, Sabrina Bouheddi. Les trois autres Algériennes ont été éliminées dès ce 1^{er} tour, à commencer par Sofia Benhaimi devant la française Harmony Tan (6-1), (6-0), puis Samira Redjaâ devant une autre Française, Sherazad Reix (6-0), (6-0). S'en est suivie le revers de Doria Khetib devant la Serbe Natalja Kostic (6-0), (6-1). Le dernier match, disputé mardi matin, a opposé l'autrichienne Kerstin Peckl à la serbe Tamara Curovic, et c'est cette dernière qui l'a emporté (7-5), (6-1). La veille (lundi) cinq autres Algériennes étaient entrées en lice dans ce tournoi international, doté de 15 000 dollars, et trois d'entre elles avaient réussi à se qualifier pour le tour suivant. Sihem Sahli avait ouvert le bal en s'imposant devant la Roumaine Cristina Moroi, 7-6 (5), 3-6, 6-4, suivie de Fatima-Zohra Boukezzi, victorieuse de l'Américaine Alexan-

dra Riley : 6-3, 7-5, et Assia Halo devant la Chinoise Xi-Yao Wang 7-5, 7-5. Les deux autres Algériennes ayant joué lundi, Amira Benissa et Samara Amour, ont été moins chanceuses, puisqu'elles se sont inclinées respectivement devant l'Autrichienne Pia Konig : 5-7, 6-4, 6-1, et devant la Hongroise Naomi Totka 6-0, 6-0. Au total, ce tournoi a réuni 32 joueuses, de treize nationalités différentes, dont douze algériennes (neuf + trois, grâce à la wild card) et cinq d'entre elles ont réussi à passer au 2^e tour. La première étape de ce tournoi a été disputée du 15 au 21 septembre, à Mansourah (Tlemcen), et remportée par la Russe Margarita Lazareva, devant la Française Harmony Tan : 7-6 (3), 6-2. Les joueuses qui passeront le 2^e tour, prévu mercredi, seront qualifiées pour les quarts de finale.

Programme du 2^e tour (mercredi matin) :

Assia Halo (Algérie) - Sherazad Reix (France)
Yassmine Boudjadi (Algérie) - Naomi Totka (Hongrie)
Hanine Boudjadi (Algérie) - Natalja Kostic (Serbie)
Sihem Salhi (Algérie) - Conny Perrin (Suisse)
Fatima-Zohra Boukezzi (Algérie) - Harmony Tan (France).

PUBLICITÉ

FOOTBALL (CAN-2017) L'Algérie en pole position pour organiser l'édition

Le président de la Fédération égyptienne de football (FEF), Djamel Allam, a estimé que l'Algérie est la mieux placée pour organiser la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2017) après le désistement de la Libye, annonçant que l'Egypte s'est portée elle aussi candidate pour abriter l'événement.

«Certes, c'est l'Algérie qui est en pole position pour remplacer la Libye, mais l'Egypte qui se porte candidate pour l'organisation de l'édition 2017, est prête sur tous les plans si elle venait à être choisie par la Confédération africaine de football (CAF)», a déclaré le patron du football égyptien à l'agence Mena.

L'Algérie s'était portée candidate pour l'organisation de l'un des deux tournois africains de 2019 ou 2021, mais le comité exécutif de la CAF, réuni le week-end dernier, a voté en faveur des dossiers du Cameroun et de la Côte d'Ivoire respectivement.

Les autorités algériennes se sont alors tournées vers le tournoi de 2017 qu'elles souhaitent accueillir, après avoir organisé la CAN-1990 pour l'unique fois dans l'histoire du football national jusque là.

L'Egypte, elle, a organisé à quatre reprises la phase finale de la CAN, dont la dernière en date en 2006. La CAF a annoncé qu'elle tranchera sur le pays hôte de la CAN-2017, au cours du premier trimestre de l'année 2015.

MC ORAN Mecheri et Sebbah non retenus dans le nouveau staff de Cavalli

Les deux entraîneurs adjoints du MC Oran, Bachir Mecheri et Sebbah Benyaïgoub ne seront pas retenus dans le nouveau staff technique de l'équipe première qui dirigera le Français Jean-Michel Cavalli, en remplacement de Cherif El Ouezzani Si Tahar, démis de ses fonctions lundi, a appris l'APS auprès de la direction du club de Ligue 1 algérienne de football.

Cavalli, ancien sélectionneur d'Algérie (2006-2007), est attendu mardi soir dans la capitale de l'ouest algérien pour signer son contrat et entamer sa nouvelle mission.

Il devrait collaborer avec des assistants de son choix, a ajouté la même source.

Du staff de Cherif El Ouezzani, seul l'entraîneur des gardiens de but, Karim Saoula, sera maintenu, affirme-t-on encore de même source.

La direction du MCO a mis fin aux fonctions de l'ancien capitaine des Verts dans les années 1990 après la défaite sur le terrain de l'USM El Harrach (2-0) vendredi passé pour le compte de la quatrième journée du championnat.

Il s'agit de la troisième défaite du MCO en quatre rencontres. Cavalli, dont le dernier club entraîné est le Gazel Ajaccio (France) entre 2012 et 2013, devrait diriger du banc de touche les Hamraoua face au CS Constantine, au stade Ahmed Zabana d'Oran samedi prochain dans le cadre de la cinquième journée du championnat.

Le MCO avait vu défiler 7 entraîneurs sur la barre technique de son équipe seniors la saison dernière.

Cherif El Ouezzani est le deuxième coach limogé en Ligue 1 après 4 journées de championnat. Le Français Alain Michel a connu le même sort avec la JS Saoura dès la deuxième journée de la compétition.

APS

LIGUES 1 ET 2 MOBILIS Kerbadj : «Les indemnités des arbitres revues à la hausse»

Les indemnités des arbitres des championnats des Ligue 1 et 2 Mobilis ont été revues à la hausse cette saison, a indiqué Mahfoud Kerbadj, président de la Ligue du football professionnel (LFP) en Algérie, assurant que les referees bénéficient d'une meilleure prise en charge par rapport aux saisons précédentes.

Les arbitres principaux touchent désormais une indemnité de 40.000 DA, alors que leurs assistants, y compris le quatrième arbitre en perçovant 35.000 DA. Le commissaire au match, lui, bénéficie de 10.000 DA, a précisé Kerbadj au micro de la chaîne de télévision privée «Stade News».

Le patron de la LFP a fait savoir en outre que son instance a signé des



conventions avec des établissements hôteliers dans toutes les wilayas qui accueillent les rencontres des championnats des deux premiers paliers, pour héberger les arbitres la veille des matches.

«Pour cette saison, les arbitres sont tenus de rallier la ville hôte du match, pour lequel ils sont désignés, la veille et non pas

le jour du match. Cela leur permet de se préparer sur tous les plans dans les meilleures dispositions possibles», a expliqué Kerbadj. Il a fait savoir au passage que les réunions techniques précédant les rencontres se déroulent désormais au niveau du lieu d'hébergement des arbitres, et non aux stades.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1/2 FINALE-RETOUR) L'ES Sétif tarde de 24 heures son départ pour Lubumbashi

La délégation de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), s'enverra pour Lubumbashi ce vendredi à bord d'un avion spécial, au lieu de jeudi, en vue de sa demi-finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique face au TP Mazembe, prévue dimanche 28 septembre, a appris l'APS mardi

au près de la direction du club sétifien. «Nous devions nous envoler ce jeudi pour Lubumbashi, mais en raison de la fermeture de l'aéroport de cette ville ce jour-là, nous sommes contraints de modifier notre départ pour le lendemain, soit à 48 heures du match», a affirmé à l'APS le président de l'ESS, Hassan Hammam.

Lors du match aller, l'ESS s'est imposé samedi à domicile face aux Congolais sur le score de 2 à 1, dans une rencontre qui s'est déroulée à huis clos, suite à la sanction infligée par la Confédération africaine de football (CAF) au représentant algérien. Les deux buts sétifiens ont été l'œuvre de Younes et Ziaya. Pour le président de l'Entente, l'équipe préserve toutes ses chances d'arracher une qualification his-



torique pour la finale de la Ligue des champions. «Nous aurons un bon coup à jouer lors de ce match retour. Les joueurs sont conscients de la tâche qui les attend. Je suis optimiste du moment que nous allons bénéficier du retour de certains joueurs blessés, à l'image de Zerara et Amokrane, alors que Demmou est forfait», a-t-il ajouté. Dans l'autre demi-finale de la Ligue des champions, le CS Sfax accueillera l'autre formation de la RD Congo, l'AS Vita Club. Lors du match aller, Vita Club l'a emporté (2-1).

Kalaba : «Nous devons nous appliquer à 100% pour battre Sétif»

Le milieu international zambien du TP Mazembe (RD Congo) Rainford Kalaba, a estimé mardi que son équipe est appelée à «appliquer à 100%» pour battre l'ES Sétif ce dimanche, en demi-finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévue à Lubumbashi. «Nous avons fait de notre mieux samedi dernier, malheureusement la chance n'était pas de notre côté, mais je crois que nous devons travailler dur pour nous qualifier car c'est le dernier match, il n'y a pas d'autres matches en vue après celui-ci. Donc nous devons nous appliquer à 100% afin de donner la victoire à notre équipe dimanche», a indiqué Kalaba au site officiel du club. Lors du match aller, l'ESS s'est imposée à domicile sur le score de 2 à 1, dans une rencontre qui s'est déroulée à huis clos, suite à la sanction infligée par la Confédération africaine de football (CAF) au représentant algérien. Les deux buts sétifiens ont été l'œuvre de Younes et Ziaya. «Je crois que nous avons fait un bon match à Sétif, comparativement à d'autres matches livrés à l'extérieur. C'était un très bon match car nous avons fait bien des choses positives. La seule chose qui manque c'est le résultat», a-t-il ajouté. Pour Kalaba, le TPM sera contraint de sortir le grand jeu pour arracher sa qualification pour la finale de la cette épreuve. «Je crois qu'il n'y a pas d'excuse dimanche, nous devons juste savoir au fond de notre cœur que nous devons gagner. Je le répète, il n'y aura pas d'excuses», a-t-il conclu. Le TP Mazembe, fondé en 1939, avait déjà remporté deux trophées de la Ligue des champions, dans sa nouvelle version, en 2009 et 2010. Auparavant, les Congolais avaient remporté trois Coupe d'Afrique des clubs champions.



CAN-2017 DE FOOTBALL L'Algérie dépose officiellement sa candidature auprès de la CAF

L'Algérie a officiellement fait acte de candidature pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2017 de football, à une semaine de la date butoir du dépôt des candidatures auprès de la Confédération africaine de football (CAF), a appris l'APS mardi auprès du ministère des Sports.

La fédération algérienne de football (FAF) a déposé lundi son dossier de candidature auprès de l'instance africaine, précise la même source.

Après avoir échoué à obtenir l'organisation de la CAN-2019 ou celle de 2021, attribuées respectivement au Cameroun et la Côte d'Ivoire, l'Algérie a opté maintenant pour l'édition de 2017.

La CAF avait ouvert les candidatures pour la réattribution de la CAN 2017, après la décision de la Libye de se désister de son organisation pour des raisons de sécurité.

Outre l'Algérie, plusieurs pays se sont portés candidats à l'organisation de la CAN 2017 : l'Egypte, le Kenya, le Ghana, l'Ethiopie, la Tanzanie et le Zimbabwe.

L'Algérie avait déjà été le pays hôte de la CAN-1990, pour l'unique fois dans l'histoire du football national jusque là. Le vote pour la désignation du pays qui organisera la CAN-2017 aura lieu au premier trimestre 2015. L'instance africaine a fixé au 30 septembre le dernier délai pour le dépôt des candidatures.

L'Egypte dépose sa candidature pour l'organisation du tournoi

L'Egypte s'est portée candidate à l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2017, en remplacement de la Libye qui avait désisté en août dernier, rapportent lundi les médias locaux. Pays voisin de la Libye, l'Egypte, dont la dernière CAN organisée au pays remonte à 2006, compte sur cette proximité et ses installations déjà en place pour tenter de rafler la mise. Outre l'Egypte, plusieurs pays se sont portés candidats à l'organisation de l'édition de 2017 : le Kenya, le Ghana, l'Ethiopie, la Tanzanie et le Zimbabwe. L'Algérie, qui a échoué dans l'attribution des éditions 2019 ou 2021, pourrait postuler à abriter la CAN 2017. Le vote pour la désignation du pays qui organisera la CAN-2017 aura lieu au premier trimestre 2015, a annoncé lundi la CAF sur son compte Twitter. L'instance africaine a fixé au 30 septembre le dernier délai pour le dépôt des candidatures.

APS

Khedira à Arsenal, c'est déjà bouclé ?

Après avoir tenté de le faire venir durant l'intersaison, Arsenal pourrait enfin engager Sami Khedira lors du mercato hivernal. Selon caughtoffsidé.com, le Real Madrid serait déjà d'accord pour libérer son milieu allemand, en fin de contrat en juin 2015, contre une somme de 15 millions d'euros.


**PELLEGRINI : «CHELSEA COMME STOKE CITY»**

Manuel Pellegrini ne s'est pas montré tendre avec son adversaire du jour après le match nul (1-1) en Premier League. En zone mixte après le match nul entre Manchester City et Chelsea pour la 5^e journée de Premier League (1-1), Manuel Pellegrini a ouvertement critiqué le style de jeu de ses adversaires. Sûrement frustré par le partage des points concédé à domicile, l'entraîneur chilien considère son équipe comme «une grosse équipe qui joue comme une grosse équipe», mais estime que les hommes de José Mourinho sont «une grosse équipe qui joue comme une petite équipe, comme Stoke City».



FALCAO

son avenir suspendu à un genou ?

Son prêt à Manchester United en toute fin de mercato avait fait les gros titres. Pourtant, les Red Devils semblent méfiants à l'égard de Radamel Falcao. Une clause le renverrait à Monaco sans préavis si l'il contracte une nouvelle blessure au genou...

Blessé en janvier dernier au genou gauche, Radamel Falcao avait manqué toute la seconde partie de saison avec Monaco, et la Coupe du monde avec la Colombie. Une lourde blessure qui a refroidi les ardeurs du Real Madrid et de Manchester City sur son éventuel recrutement. Si Manchester United a finalement franchi le pas, ce n'est pas en toute sérénité.

Contre Lille, Radamel Falcao s'était gentiment installé dans les tribunes de Louis II. Un dernier indice indiquant son départ, son absence du groupe lui évitant ainsi de se blesser. Et Manchester United a pris ses précautions. Selon The Independent on Sunday, une rechute d'El Tigre concernant son genou mettrait fin à sa présence en Premier League.

Le média britannique révèle effectivement que si le Colombien contracte une nouvelle blessure au genou gauche, les Red Devils

pourraient décider de le renvoyer manu militari dans la Principauté. Sous-entendu qu'un transfert définitif en fin de saison pourrait également être abandonné. Falcao, titulaire pour la première fois contre Leicester City (3-5), risque de passer une saison tourmentée, à surveiller ses contacts au moindre duel...

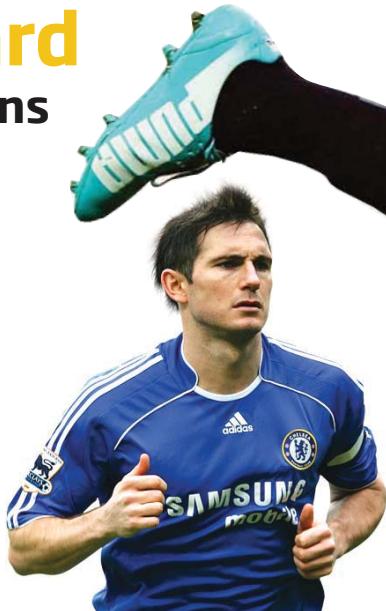
Avec Mario Balotelli, qui a de son côté une obligation de bon comportement à Liverpool, les attaquants débarquant en Premier League sont devenus des habitués des clauses insolites. Et même dans le reste de l'Europe, puisque Luis Suarez s'est vu inclure une clause de morsure dans son contrat. Encore un cran au-dessus.



Lampard les émotions partagées

Héros de la rencontre face à Chelsea, grâce à son but égalisateur (1-1, 5^e journée de Premier League), le milieu de Manchester City Frank Lampard a avoué à Sky Sports, à l'issue du match, qu'il était partagé entre différents sentiments...

«C'était dur pour moi. J'ai passé 13 années incroyables avec les fans de Chelsea, alors je suis partagé. Je suis évidemment heureux pour l'équipe pour laquelle je joue. J'ai un peu de mal à en parler. Je ne m'attendais pas à entrer et marquer. À mon entrée, les fans de Chelsea ont chanté, et ça m'a ému», a-t-il confié.



Balotelli encore touché par une affaire de racisme



Suite à la gifle infligée par Leicester City à Manchester United, Mario Balotelli, qui a porté le maillot des deux principaux rivaux des Red Devils, s'est fenu d'un tweet taquin à l'encontre de l'équipe de Louis van Gaal : « Man Utd... LOL ».

Un message qui a mis le feu au réseau social et qui a suscité de vives réactions, certaines étant très limites. Le Telegraph rapporte ainsi que la police de Merseyside est en train d'enquêter après avoir remarqué plusieurs réponses racistes à l'encontre de Mario Balotelli. A noter que le compte Twitter de Gary Lineker a également été matière à des commentaires indécentes.

Quand Mourinho vole au secours de Costa !

«C'est complètement faux. C'est peut-être une impression basée sur ce qu'il s'est passé lors des dernières saisons, pas ici en Angleterre. Diego essaye de jouer. Il n'est pas effrayé par les adversaires agressifs. Il ne se laisse pas intimider. Il n'est pas là pour provoquer les autres, il est là pour jouer au football et pour marquer des buts», a plaidé le coach portugais en conférence de presse devant les journalistes avant le choc de cette 5^e journée de Premier League entre Manchester City et Chelsea.

FÊTE NATIONALE DE L'ARABIE SAOUDITE Le Président Bouteflika félicite le roi Abdallah Ben Abdelaziz Al Saoud

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au serviteur des lieux saints, souverain du royaume de l'Arabie Saoudite, le roi Abdallah Ben Abdelaziz Al Saoud, à l'occasion de la fête nationale de son pays. Le Président Bouteflika a exprimé sa volonté d'ouvrir aux côtés du souverain saoudien à renforcer les relations bilatérales. «La célébration de la fête nationale de votre pays m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes félicitations les plus chaleureuses ainsi que mes vœux sincères de santé et de bonheur pour votre majesté, de prospérité et de bien-être pour le peuple saoudien frère», a écrit le Président de la République dans son message. «À cette occasion, je vous dirais également vous exprimer ma satisfaction quant à la qualité de nos relations bilatérales tout en vous réaffirmant notre entière disponibilité à œuvrer, de concert avec vous, à leur renforcement, au service des intérêts suprêmes de nos deux pays et de nos deux peuples frères», a ajouté le chef de l'Etat.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE DE L'AFRIQUE DU SUD Lamamra transmet au président Zuma les félicitations du Président Bouteflika

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a rencontré lundi soir à New York le président de l'Afrique du Sud, Jacob Zuma, à l'occasion d'une cérémonie de commémoration du 20^e anniversaire de l'indépendance de l'Afrique du Sud et de la célébration du «Mandela Day», au cours de laquelle il a transmis au président sud-africain les félicitations du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. À cette occasion, le président Zuma a demandé au ministre de transmettre ses salutations au Président Bouteflika et lui a fait part en cette journée particulière, de la «haute estime et de la reconnaissance de l'Afrique du Sud tout entière pour le précieux soutien apporté par l'Algérie, son peuple et ses dirigeants, à la lutte contre l'apartheid et la discrimination raciale».

ALGÉRIE-ETATS-UNIS M. Sellal reçoit le président du Conseil américain sur l'emploi et la compétitivité

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu mardi le président directeur général du groupe industriel General Electric et président du Conseil américain sur l'emploi et la compétitivité, a indiqué un communiqué des Services du Premier ministère.

L'entretien a permis d'examiner l'état d'avancement des projets développés par ce groupe en Algérie comme il a permis à l'hôte du premier ministre d'exprimer sa volonté de multiplier les partenariats avec les entreprises algériennes, a-t-on précisé. Le Premier ministre a pour sa part, assuré son interlocuteur de la disponibilité du gouvernement algérien à étudier les opportunités et formuler de partenariat et à favoriser toutes les formes de coopération portées de technologies nouvelles et savoir-faire, a-t-on ajouté. L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie et des mines, Abdeslam Bouchouareb, selon la même source.

MESSAHEL À PARTIR DE NEW YORK : «L'Algérie ne s'inclinera jamais devant le terrorisme !»

L'Algérie «ne s'inclinera jamais devant le terrorisme qui constitue une menace mondiale à facettes multiples et qui exige une réponse globale et coordonnée», a affirmé mardi à New York le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

«Le lourd tribut que l'Algérie a payé face au terrorisme fait qu'elle ne s'inclinera jamais devant ce fléau qui représente une menace mondiale à facettes multiples et qui exige une réponse globale et coordonnée», a indiqué M. Messahel dans une allocution prononcée à la 5^e réunion ministérielle du Forum global de lutte contre le terrorisme (Gctf).

Le ministre délégué a rappelé que l'Algérie participait «activement» aux efforts déployés pour lutter contre le terrorisme conformément aux objectifs de la Stratégie mondiale de lutte contre ce fléau adoptée en 2006 par les Nations unies. «L'Algérie met tout en œuvre pour renforcer sa contribution aux activités des différents mécanismes de concertation et de coopération, y compris avec le Forum global de lutte contre le terrorisme dont elle s'honneur de co-présider avec le Canada le groupe de travail Sahel», a-t-il fait savoir. M. Messahel a indiqué qu'au plan normatif, en particulier, l'exemple édifiant de l'action proactive de l'Algérie porte, depuis ces dernières années, sur l'objectif du tarissement de toutes les sources qui concourent au financement du terrorisme, se félicitant que cette question bénéficie de «toute l'attention» de la part du Gctf. «Comme vous le savez, ces sources (de financement du terrorisme) sont nombreuses, occultes et se camouflent dans bien des cas sous des prête-noms. Il est aujourd'hui établi que le terrorisme se nourrit des rançons versées suite à des enlèvements, du crime organisé transnational ainsi que des sources occultes», a-t-il expliqué.

Dans ce contexte, le ministre délégué a relevé que pour convaincre que le paiement de rançons aux groupes terroristes équivaut à une forme de contribution au financement de leurs activités, l'Algérie s'est, très tôt, attelée à alerter la communauté internationale sur les défis que telle pratique pose pour la lutte contre le terrorisme. «Nous nous félicitons des avances notables enregistrées sur la voie de la prohibition du paiement des rançons depuis l'adoption des résolutions 256 de juillet 2009 de l'Union africaine (UA) et 1904 de décembre 2009 du Conseil de sécurité traitant du financement du terrorisme», a-t-il dit. Il convient également, a poursuivi M. Messahel, de relever d'autres avances relatives à la prohibition du paiement des rançons, notamment dans le cadre du G8 et au niveau du Conseil de l'Europe qui a fermement condamné les enlèvements de personnes par des groupes terroristes et leur libération contre le versement de rançons. Dans une résolution adoptée le 23 juin 2014, «Récemment, l'Algérie a traduit de nouveau dans les faits son engagement pour le non-paiement de rançons en parvenant à libérer, sans aucune contrepartie, les derniers otages enlevés par les groupes terroristes il y a plus de deux ans



à Gao, au nord du Mali», a-t-il rappelé.

Selon lui, la politique de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme comporte une dimension régionale «très affirmée» et œuvre à développer un partenariat «solide et multiforme», dans l'esprit de la politique d'appropriation que «l'UA prône avec les pays de la région du Sahel dont certains connaissent, depuis ces dernières années, des défis dangereux de l'expansion des activités des groupes terroristes». L'Algérie participe ainsi dans les programmes de formation, d'équipement et d'échange d'information au profit de ces pays comme témoigne la présence, à Tamanrasset, du Comité d'état-major opérationnel conjoint (Ce-moc), spécialisé dans la lutte antiterroriste au Sahel, et l'Unité de fusion et liaison (Ufl), dont le siège est à Alger, chargée du renseignement, et du Centre africain de recherche et d'études sur le terrorisme (Caert) basé également à Alger. «L'Algérie poursuit dans le même esprit sa contribution à la stabilisation et à la promotion de la paix dans le Maghreb, dans le nord du Mali, au Sahel, en Afrique dans le plein respect des principes universels de souveraineté des Etats et de non-ingérence dans leurs affaires intérieures», a-t-il ajouté. Le ministre délégué a affirmé que les déploiements militaires «importants» consentis au niveau des frontières algériennes «participent de notre souci d'assurer non seulement la sécurité nationale mais aussi celle de nos voisins». M. Messahel a, par ailleurs, souligné que la dernière réunion du Groupe de travail sur le Sahel a préconisé un certain nombre de recommandations visant le renforcement de la lutte antiterroriste comme celles ayant trait à l'organisation d'un programme de séminaires sur la mise en œuvre du mémorandum d'Algier sur les bonnes pratiques pour denier aux terroristes le bénéfice des enlèvements contre rançons. Ces recommandations comprennent également l'organisation d'une réunion d'experts vers la fin de 2014 ou début 2015 à Alger, en vue d'élaborer un addendum au mémorandum d'Algier pour identifier des mesures plus pratiques et mieux ciblées dans la prévention du paiement de rançons, ainsi que l'organisation de la 3^e réunion plénière du Groupe de travail Sahel en mars 2015 à Alger. Concernant le Forum, le ministre délégué a affirmé que le Gctf est appelé à intensifier son action pour transformer l'élan observé autour de la question du paiement de rançons en un large soutien international à l'interdiction totale de cette pratique dans le cadre d'un instrument juridiquement contraignant additionnel à la Convention internationale de 1999 pour la répression du financement du terrorisme.

KIDNAPPING DU RESSORTISSANT FRANÇAIS L'opération de recherche «toujours en cours» (MDN)

... suite de la page 1

Le ressortissant français, âgé de 55 ans et guide alpiniste, a été enlevé dimanche soir dans la wilaya de Tizi-Ouzou, avait indiqué lundi soir le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Des individus ont intercepté, (samedi) le 21 septembre 2014 à zihoo, à hauteur du village d'Aït Ouabane, commune d'Akbil, (wilaya de Tizi-Ouzou), un

véhicule ayant à son bord un groupe d'Algériens accompagnés du ressortissant français Gourdel Hervé Pierre, avait précisé le ministère de l'Intérieur.

Le ressortissant français était l'invité d'un groupe d'Algériens et hébergé, depuis son arrivée à l'aéroport international d'Alger, le 20 septembre 2014, dans un chalet proche du complexe de Tikijda (wilaya de Bouira). Après avoir libéré ses

RAPT DU TOURISTE FRANÇAIS Un enlèvement et des interrogations...

CEM

L'enlèvement du touriste français en Kabylie vise à porter un coup aux efforts déployés par l'Algérie en matière de lutte antiterroriste, mais aussi en sa qualité de pays exportateur de paix et de sécurité et faiseur de réconciliation nationale.

Le kidnapping du touriste français intervient au moment où la diplomatie algérienne brille de mille feux par son efficacité et sa clairvoyance. Une diplomatie de plus en plus audible, écoute et respectée de par le monde ! Cet enlèvement intervient au moment où l'Algérie pilote le processus du dialogue intermafien et au moment où le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a réaffirmé à partir de New York la position de l'Algérie de tirer le financement du terrorisme international.

C'est un enlèvement qui intervient aussi au moment où le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, participe à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies à New York où il a été reçu par son homologue américain John Kerry, lequel a renouvelé son soutien à l'Algérie pour ses efforts dans la lutte antiterroriste et l'instauration de la réconciliation nationale.

Cet enlèvement intervient aussi, une semaine après que Lamamra ait déclaré à Madrid que l'Algérie s'oppose à toute intervention militaire en Libye. Les positions courageuses, immuables et lucides de l'Algérie semblent déranger certaines parties qui tentent vainement de déstabiliser le pays et de paralyser ses efforts dans la lutte antiterroriste ou la conduite du dialogue aussi bien en Libye qu'au Mali.

L'Algérie a toujours affirmé haut et fort que l'immixtion dans les affaires internes des pays souverains ainsi que les interventions militaires ne mènent que vers l'impass et la déliquescence voire la guerre civile. A ce titre, l'Algérie s'était opposée à l'intervention militaire en Irak, en Libye et au Mali. Ces pays en subissent aujourd'hui les conséquences.

Les positions de l'Algérie dérangent les forces du mal qui sont derrière l'enlèvement du touriste étranger, sachant que l'Algérie ne renoncera jamais à ses principes, à savoir le refus catégorique de négocier avec les terroristes et le paiement des rançons. Cela a été vérifié en 2013 lors de l'attaque terroriste contre la base gazière de Tiguentourine. Cela s'est aussi vérifié lors de la prise d'otages des diplomates algériens de Gao (Nord du Mali). L'Algérie n'a ni négocié, ni payé de rançon.

Autrement dit, les auteurs de l'enlèvement du touriste français en sont avertis. L'Algérie ne flétrira jamais et restera fidèle à ses positions de principe. Ceux qui veulent porter atteinte à l'image du pays se trompent quand on sait que l'Algérie n'a pas été touchée par ce qui est appelé le «printemps arabe» et ce, grâce à ses positions de principe mais aussi à la grande maturité de son peuple et ses forces de sécurité qui ont combattu le terrorisme sans aucune aide étrangère.

compagnons algériens et abandonné le véhicule sur les lieux, «des assaillants ont gardé le ressortissant français et pris la fuite vers une direction inconnue». Par ailleurs, un terroriste a été abattu mardi après-midi dans région de Yakourène (wilaya de Tizi-Ouzou) par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) et un fusil automatique de type Kalachnikov récupéré, a indiqué le MDN.